

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-97) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Montréal, mardi 14 juillet 1942

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

Quel sort attend les navires de guerre français bloqués à Alexandrie?

(voir en page 3)

L'hommage à Dupire...

Nous avons atteint, largement dépassé notre objectif. Il est désormais certain qu'aussi longtemps que durera l'hôpital Sainte-Justine un lit y rappellera le souvenir de Louis Dupire et qu'en son nom on y soignera de petits enfants malades.

Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu s'associer à cet hommage. Ils appartiennent à tous les milieux: il en est qui ont pu donner beaucoup, d'autres qui ont pu seulement ramasser pour honorer Dupire leurs maigres poignées. Chez tous le sentiment d'admiration et de gratitude est le même.

Il est pareillement touchant.

Nous avons vu cette fois, comme lors de la souscription Lavoie, des spectacles à faire pleurer: de braves gens que nous ne connaissions pas, mais à qui Dupire avait rendu service, d'autres qui ne connaissent même point la figure de Dupire, mais qui se sentaient redevables envers lui pour tant de services rendus à l'ensemble des nôtres: tous unis dans le même désir d'exprimer à ce modeste leur affectueuse reconnaissance.

Nous avons touché là les deux formes maîtresses de l'action de Dupire: un don de soi qui ne se refusait à aucune démarche, qui prodiguait les services personnels: un souci de l'intérêt général, de la souffrance, de la misère commune, qui lui faisait consacrer à toutes les œuvres de charité un infatigable dévouement.

Innombrables sont dans les deux cas les démarches qu'il a faites, incalculable le bien qu'il a réalisé. On retrouve son nom en tant de campagnes heureuses, au début et tout au long de tant d'œuvres d'assistance, qu'on ne peut songer à mesurer les effets d'interventions ainsi multipliées pendant trente années.

Mais les témoins de sa vie disent déjà, d'une voix unanime: Ce fut un bienfaiteur public.

Il est naturel que l'on songe d'abord au bien qu'il a fait dans l'ordre de la charité: mais il ne faudrait point oublier que Dupire fut dans un autre ordre, dans celui de la formation, de l'éducation de la jeunesse, un agent de haute valeur.

Le Frère Marie-Victorin, avec une inégalable autorité, a rappelé les services que rendit au Jardin botanique son ami de toujours. En fait, pour ceux qui savent, le souvenir de Dupire ne se sépare jamais des débuts de cette œuvre magnifique. Il aura été, dans le journal et dans la coulisse, si l'on ose dire, l'un de ses meilleurs ouvriers.

Mais pour grande qu'elle fût, et chère à son cœur, cette entreprise n'était pour notre ami qu'une forme particulière d'un souci général: assurer aux enfants de son pays une formation en intime contact avec les réalités, développer chez eux l'esprit d'observation, leur apprendre à voir les choses.

Que de fois, au cours de conversations à bâtons rompus — car notre ami ne faisait de conférences ni en public ni dans le privé — que de fois Dupire nous a laissé deviner là-dessus son sentiment profond!

Et voilà pourquoi il ne s'intéressait point qu'à l'enseignement de la botanique, mais à celui de la géographie, de la géologie, de toutes les sciences d'observation.

Au pied du lit qui prolongera son œuvre bienfaisante, sur la plaque commémorative, on ne lira que ceci: A la mémoire de Louis Dupire, journaliste.

Dupire n'a été que journaliste, il l'a été toute sa vie. C'est en tant que journaliste et par le moyen du journal d'abord qu'il a fait tant de bien.

Notre métier paraît voué à l'éphémère. Le vent qui passe emporte la feuille quotidienne. Mais les idées semées germent quand même et fructifient.

Le nom de Dupire grandira, parce que le journaliste, pris par cette besogne qui dévore les heures, contraint de se disperser en chroniques et en articles hâtivement écrits, s'est donné à des œuvres qui le dépassaient. Plus l'on étudiera notre temps, mieux l'on se rendra compte du nombre et de l'étendue de ses services. Son œuvre ne fut point qu'un feu d'artifice sans lendemain.

Dupire nous laisse un témoignage magnifique de la fécondité de notre métier, — pourvu que le journaliste trouve une feuille où librement il puisse dire sa pensée.

Un savant illustre, relatait une scène touchante, écrite ici même, à propos de notre ami: Heureux les hommes qui ont mérité la prière des enfants!

Heureux, pourrait-on ajouter, ceux dont l'œuvre entière se noie dans un rayonnement de bienfaisance qui efface tout le reste, qui permet de dire: Il a passé en faisant le bien...

Heureux ceux qui, par delà la tombe, continuent de rendre service, au nom de qui l'on aura, indéfiniment, le souci d'aider les petits et les souffrants.

Il est pleinement vécu.

Omer HEROUX

Le carnet du grincheux

M. Macdonald, ministre de la Marine, s'en prend à M. Roy, député, qui a parlé vendredi, à Ottawa, de torpillages arrivés le dimanche précédent au large de son comté (Gaspé). M. Roy aurait dû se taire, dit le ministre. Mettons que cela soit. Quelle raison avait M. Macdonald de demander ce que M. Roy a fait jusqu'ici pour la défense du Canada?

Qu'est-ce que les corvettes canadiennes font pour la défense des eaux territoriales du Canada? On aimerait bien le savoir.

Un journal loyaliste, l'Action Catholique, demande (13 juillet): "Le fleuve Saint-Laurent et la côte du Pacifique sont-ils suffisamment défendus contre les sous-marins ennemis? Les responsables de cette défense possèdent-ils la compétence nécessaire? Le matériel à leur disposition est-il adéquat et suffisant?" Diable! Autant de questions auxquelles M. Macdonald ferait bien de répondre, plutôt que de tancer le député Roy.

Il se dépense trop d'argent pour l'alcool, au Canada, dit M. Hanson, qui évalue cette dépense à un quart de milliard pour cette année-ci. A quoi M. Charles Parent, député de Québec, ajoute: Est-ce que nos soldats n'en consommeraient pas un peu trop? Chut! Il ne faut pas parler de cela, M. Parent!

Ceux qui boivent trop, ce sont ceux qui ont soif outre-mesure.

Un hebdomadaire de Toronto, le News, écrit du ministre de France au Canada: "M. Ristellueher, créature de Laval..." D'abord M. Ristellueher était ministre de France au Canada avant que Pierre Laval ne fût devenu ce qu'il est; secondement, si l'on croit utile de maintenir les relations diplomatiques avec Vichy, la simple démission interdirait qu'on laisse insulter son représentant chez nous. Il est vrai que l'exemple est déjà parti de plus haut, de quelqu'un venu de Londres: M. Churchill.

Un certain Philpott (Elmore) y va dans le même News d'un dithyrambe en prose à la gloire de "Chubby" Power. Il écrit que les gens de Québec "votaient pour 'Chubby' parce qu'ils savaient que Chubby était un homme pour vrai, qui dit oui quand il veut dire oui et non quand il veut dire non." Damage tout de même que "Chubby" n'ait pas l'air de s'être compris lui-même quand, pendant près de 20 ans, il se fit élire en dénonçant la conscription.

Après avoir lu ce que dit de la province de Québec et de l'effort de guerre le colonel T. A. Kidd, grand-maître des loges orangistes d'Amérique, à l'occasion du Glorious Twelfth (12 juillet), on n'a qu'une envie, celle de dire: No kidding.

Le Grincheux

14-VII-42

Citation d'actualité

"Il faut bien constater que de l'affaire des écoles du Nouveau-Brunswick à l'affaire du Labrador, les Canadiens français n'ont pas été heureux devant le plus haut tribunal de l'Empire. Il est vrai que la plainte contre la loi Martin était portée par un catholique de langue anglaise, mais cette petite habileté ne trompe personne: ce sont les Canadiens français du Manitoba qui se débattaient, c'est leur langue que l'on voulait déraciner, autrui et plus que leur foi. Les règlements ontariens imposaient déjà la prépondérance de l'anglais dans les écoles bilingues. Sans la volonté personnelle de tolérance et d'équité qui animait Oliver Mowat et son ministre de l'Education, George W. Ross, l'exemple du Manitoba, suivi l'exemple du Québec ne s'y méritait pas une minute. La décision de Londres aussitôt connue, le journal de l'époque exprimait l'opinion unanime en écrivant: "Quand il s'agit des Canadiens français, les pactes les plus sacrés sont violés, déchirés, foulés aux pieds, sous l'oeil content du lion britannique."

"Des ennemis des Canadiens français, désespérant de mater une résistance opiniâtre, se résignèrent à leur accorder des tolérances, mais limitées aux frontières de la province de Québec. Et ils refusaient aux Canadiens français de Québec tout droit de s'immiscer dans le traitement infligé au catholicisme et à la langue française en d'autres parties du pays. Ils eussent érigé la province de Québec en une vaste "réserve" pour les Canadiens français, par analogie avec les "réserves" où les Indiens jouissent de certains droits, à condition de n'en point sortir. Mais les Canadiens français entendaient bien, comme Mercier l'avait revendiqué à la législature lors de l'affaire Riel, soutenir leurs frères par la foi et par le sang persécutés en d'autres provinces. Et cette volonté de protéger des groupes parfois séparés par des distances considérables n'est pas seulement très noble; elle constitue, de la part de la province de Québec, une belle preuve de vitalité."

Robert RUMILLY
Extrait de: Histoire de la province de Québec, volume VII — Tallon — éditions Valiquette, 1942 (en vente au Devoir).

Voronège est tombé — Plusieurs places sur le Don prises par les Allemands — Auchinleck a raison de Rommel, jusqu'ici — Tobrouk et Matruh sévèrement bombardés — Le 14 juillet et la France — Churchill et l'ordre capitaliste — La liberté de parole au Parlement canadien

PROPOS ANTICONSCRIPTIONNISTES DE M. OSCAR DROUIN, A QUEBEC

Pour la première fois depuis le début de la guerre russo-allemande, Moscou déclare que la situation est très grave. Et la presse russe renouvelle ses appels en faveur d'un second front le plus tôt possible. Il y a eu des manifestations pacifiques à ce sujet, à Londres, depuis quelques jours, dans des milieux travaillistes surtout.

En Egypte, la position reste pratiquement au "statu quo". Les Alliés ont fait de vigoureux raids aériens contre Tobrouk, dit le Caire, et il est tombé une bombe à la minute, sur cet emplacement stratégique, pendant trois heures de temps. On croit qu'il n'y reste que des débris de murailles. Le port en particulier a été ravagé, et les aménagements utilisés depuis quelque temps par les Italiens et les Allemands, presque entièrement détruits à force d'explosifs. De même à Matruh, des navires de guerre britanniques parus au large ont lancé plus de 700 obus de fort calibre contre la base militaire établie par les Allemands depuis la capture de l'endroit, ont détruit des emplacements d'artillerie contre avions, fait sauter plusieurs navires de l'Axe ancrés dans le port, dont un cargo chargé d'explosifs, mis le feu à plusieurs autres cales et affaibli singulièrement l'utilité de Matruh pour les arrivages de l'Axe. Le Caire rapporte que des unités blindées de l'Axe ont été repoussées vers la mer, qu'il y a eu plusieurs escarmouches dont l'issue a été malheureuse pour les troupes de Rommel; les Italiens prétendent avoir fait des prisonniers anglais aux alentours d'El-Alamein et les Allemands affirment qu'un sous-marin de l'Axe a coulé un pétrolier attaché à un convoi à destination de l'Egypte, dans la direction de la Palestine.

A Londres, le ministre Lyttelton, commis à la production de guerre, en remplacement de lord Beaverbrook, qui a l'air de tâcher de vouloir retourner à son poste, — cela ne se fera pas tout seul, car il a des adversaires influents, jusque dans le ministère, où il fut particulièrement malcommode à l'égard de certains de ses collègues, — vient de dire que l'aviation britannique garde la supériorité en fait de qualité; que les chars d'assaut déjà produits sont en état de répondre aux besoins de l'heure et que les Américains en fabriquent un grand nombre de nouveaux d'un type particulièrement amélioré. De même, on attribue aux chantiers maritimes une quantité plus considérable de matières premières, — acier, etc., en vue de la construction navale rapide. La Grande-Bretagne, a-t-il ajouté, ne fabriquera pas de caoutchouc synthétique; les Etats-Unis verront à cela, sans doute, car ils sont mieux pourvus de matières premières et d'usines susceptibles de fabriquer ce nouveau produit.

Moscou admet la chute de Voronège aux mains des Allemands et reconnaît que ça va mal. Stockholm, en Suède, mande que les Russes auraient abandonné nombre de positions le long du Don. Berlin prétend que les Allemands avancent partout, qu'ils ont élargi leur offensive vers le sud, enfoncé sur maints points les lignes russes et que les troupes de Moscou battent en retraite sur un front considérable. A quoi Moscou répond que les Allemands font des pertes écrasantes, multiplient les renforts et font se battre de tout jeunes gens, qui périssent par milliers sur les champs de bataille. Les Russes, de leur côté, luttent désespérément pour empêcher les Allemands d'atteindre leurs deux principaux objectifs: Moscou, d'un côté, et la route du Caucase, de l'autre. On croit que Berlin tentera de se rendre au Caucase sans mettre en cause la neutralité de la Turquie ni pénétrer sur le territoire de celle-ci.

En France, il n'y a pas de célébration officielle de la fête historique du 14 juillet. La "France combattante", — nouveau nom de la "France libre", — a organisé des célébrations discrètes de cette fête, un peu partout, de Londres à Montréal, en passant par New-York.

Le 14 JUILLET

C'est l'anniversaire de la prise de la Bastille pendant la Révolution française, en 1789. Dans toute la France occupée, la population reste silencieuse et subit les actions allemandes. On signale quelques actes de sabotage rigoureusement punis. A Vichy, le maréchal Pétain, chef de la nation, a déposé des fleurs au pied du monument aux morts de la guerre. La fête nationale, en France inoccupée, se célèbre le jour de la fête de Jeanne d'Arc, en mai, depuis 1941. Le général de Gaulle, chef de la "France combattante", a adressé aux Français dispersés de par l'univers un message les invitant à déployer le tricolore, à chanter la "Marseillaise", à se souvenir des gloires passées de la France et "à penser aux enfants de France qui meurent pour elle, tant sur les champs de bataille de l'univers qu'au poteau d'exécution... Nous devons garder et nous gardons la fierté, l'espérance et la colère contre nos ennemis. Ils le verront bientôt", a conclu le général de Gaulle. Un peu partout les Français qui ne sont pas sous la botte allemande se remémorent l'histoire de leur pays, compatissent avec ceux de leurs concitoyens qui subissent le joug allemand et prennent la résolution d'aider à libérer la France de la sujétion sous laquelle elle se trouve. Aux Etats-Unis, M. Roosevelt vient d'exprimer "l'espoir que le peuple de France jouisse bientôt de nouveaux bienfaits de la liberté, de l'égalité et de la fraternité", — ce qui est la devise de la France républicaine de 1789.

CHURCHILL ET L'ORDRE ANCIEN

Un des périodiques anglais les plus en vue, le "News-Statesman and Nation", — il a absorbé il y a déjà quelque temps les périodiques qui portaient ces deux titres, — vient de publier en marge de la défaite de Libye une étude critique du régime Churchill par un ancien professeur de l'université McGill passé en Angleterre il y a plusieurs années, Harold-J. Laski, de tendances socialistes. D'après cet auteur, dont l'article a du retentissement, — entre autres choses parce qu'il prétend voir dans les événements de Libye "l'épipave d'un régime", — Churchill "donne l'assurance aux profiteurs de l'ancien ordre établi que leurs privilèges resteront ce qu'ils furent, alors que l'essence même du conflit, c'est la survie de ces privilèges, à l'avenir". L'article continue: "Churchill se bat maintenant pour assurer la survivance du régime présent contre les idées contre-révolutionnaires qu'incorpore l'hitlérisme. Son ferme désir, c'est de gagner avec des hommes et des moyens qui ne s'attaquent pas aux fondements de notre société. S'il peut venir à bout de l'hitlérisme de cette façon et en mobilisant toutes les ressources de l'Amérique, il pourra vaincre, ce qui rendra inutile de soulever pendant la guerre des questions controversées dont le débat pourrait nuire au "statu quo". Et cela explique que tous les postes de commandement soient tenus comme ils le sont". Il ajoute: "La classe gouvernante historique de la Grande-Bretagne garde le plein contrôle de la direction de l'effort de guerre... Les revers de Libye sont l'épipave du régime... La longue série de désastres avec laquelle ce gouvernement-ci est lié fait voir le défaut fondamental du principe constituant d'après lequel il vit. L'hitlérisme et l'endurance du peuple britannique, soutenu par l'obstination de la Russie et les ressources des Etats-Unis, peuvent lui permettre de participer à la victoire, malgré ce défaut visible. Mais lorsque l'ennemi aura été vaincu, le vice subsistera..." (dépeché du "New York Times" d'hier).

POLITIQUE CANADIENNE

Le "Globe-Mail" d'hier a pris vivement à partie, une fois de plus, M. Michaud, ministre des Pêcheries à Ottawa, à cause de certaines parties de son discours de la semaine dernière aux Communes. M. Michaud a écrit au "Globe-Mail" (13 juillet) pour exposer son point de vue et l'inviter poliment à cesser de représenter faussement ses motifs et son effort de guerre. Sur quoi le "Globe-Mail" rapproche à M. Michaud de n'avoir pas encore réussi, non plus que le gouvernement King, à convaincre nombre de Canadiens, tant d'origine française que d'origine anglaise, que cette guerre-ci est une guerre mondiale et aussi une guerre canadienne et "d'avoir essayé de donner satisfaction à la fois à ceux qui veulent une participation réduite, — ainsi l'isolationniste "Devoir" qui approuve le discours de M. Michaud, — et ceux qui veulent la guerre à fond". M. Michaud a eu beau rappeler, dans sa lettre au journal de Toronto, la campagne qu'il fit en faveur d'un vote affirmatif, lors du plébiscite du 27 avril, il n'a pas réussi à convaincre le "Globe-Mail" de son parfait loyalisme. Il y a des jingoes que rien ne contente, sauf leur image. Narcissisme?

Tandis que le "Journal" d'Ottawa (13 juillet) morigène le député de Gaspé, M. Roy, d'avoir parlé vendredi dernier aux Communes des coulages dans le golfe Saint-Laurent, le dimanche précédent, et blâme le gouvernement de n'avoir pas fait supprimer des "Débats" le texte de l'intervention de M. Roy, la "Gazette", aussi loyaliste que le "Journal", sinon davantage, si c'est possible, dit que M. Roy a eu raison de demander une séance secrète de la Chambre des Communes et que le gouvernement n'est aucunement justifié de la lui avoir refusée. "Si le gouvernement n'avait pas ignoré la demande légitime de M. Roy, l'incident de vendredi dernier ne se fût pas produit". La "Gazette" (14 juillet) critique l'attitude de M. Macdonald, qui voudrait que des déclarations telles que celle de M. Roy vendredi dernier fussent exclues des "Débats". "Il est improbable que le ministre de la Marine, bon démocrate et bon libéral, se soit aperçu que son idée n'a pas de sens. Le Parlement est le dernier refuge de la liberté de parole dans notre dominion en guerre", écrit la "Gazette" dans son article intitulé: "Guard Parliament's Freedom".

On trouvera ailleurs, dans le "Devoir" de ce soir, une déclaration fort explicite du ministre de l'Industrie et du Commerce à Québec, M. Oscar Drouin, en marge du vote donné sur le bill 80, la semaine dernière, à Ottawa. M. Drouin, anticonscriptionniste avoué et qui fit campagne en faveur d'une réponse négative au plébiscite du 27 avril dernier, félicite les députés libéraux qui ont voté contre l'abolition de la clause III du bill de la mobilisation 1940 et signale que ceux qui ont voté pour le bill "ont voté pour le principe de la conscription sans restriction... et ont abandonné un principe de tradition politique que les libéraux canadiens-français, depuis toujours, avaient soutenu et sur lequel Laurier et Lapointe n'ont jamais faibli". M. Drouin écrit que "depuis le résultat du plébiscite toute une propagande a été habilement organisée dans la province pour apaiser l'opinion publique, amortir son opposition et l'amener graduellement au fait accompli: la conscription. Pour cela on a soulevé l'argument de confiance en M. King... M. Drouin conclut que "s'il n'y a pas d'autres moyens, l'isolement pour rester dignes et honorables, nous n'en avons pas peur". Le morceau est à lire en entier et aura quelque retentissement. — G. P.

14-VII-42

A Ottawa

Les torpillages dans le golfe Saint-Laurent

MM. Macdonald, Ralston et Roy en parlent — M. Coldwell veut une séance secrète où débattre la question de la défense du Canada — M. Macdonald a une phrase de trop — M. Bruce mis à sa place par M. Saint-Laurent — La main-d'œuvre agricole de plus en plus rare — Débat sur certains points du budget Ilsey

LE PAYS DEPENSE TROP D'ARGENT POUR L'ALCOOL

(par Léopold RICHER)
Ottawa, 14-VII-42 — La Chambre des communes a fait du travail passablement expéditif au cours de ses deux séances d'hier. Elle a commencé l'étude des résolutions budgétaires et elle s'est occupée, tout particulièrement des taxes d'accise. C'est de bon augure. L'assistance aux deux séances a été plus que raisonnable. Les députés ont manifesté de l'intérêt à la discussion. Ils y ont pris part, interrogeant le ministre des Finances, discutant avec lui les changements apportés à l'échelle des taxes. Le débat le plus vif de la journée a porté sur l'impôt dont les boissons enivrantes sont frappées. Il y a eu, à ce propos, des remarques fort justes. On s'est étonné que la population dépensât de \$200,000,000 à \$250,000,000 en boissons enivrantes par année, à un moment où l'on demande des sacrifices de plus en plus lourds aux Canadiens et où l'on rationne certains articles essentiels à la subsistance. On a également déploré le fait que les soldats puissent facilement se procurer de la biisson.

Par ailleurs, au début de la séance de l'après-midi, il s'est passé deux incidents qui eussent pu mal tourner. MM. Ralston et Macdonald ont tous deux appelé à la Chambre l'importance de la discussion au sujet du torpillage des navires dans le golfe Saint-Laurent. Leurs remarques s'adressaient à M. J.-S. Roy, député de Gaspé, qui avait posé une question à ce sujet la semaine dernière. M. Roy a protesté de sa bonne foi. Il a déclaré qu'il avait fait des suggestions au gouvernement. Si celui-ci les avait acceptées, il aurait pu éviter des incidents comme ceux que l'on déplore aujourd'hui. De même que M. J.-S. Roy, leader de la C. C. F., M. Roy a demandé la tenue d'une séance secrète de la Chambre. Peu après, M. Louis Saint-Laurent et H. A. Bruce (conservateur de Toronto-Parke), en sont venus aux prises au sujet du lieutenant-colonel George Drew, dont les torilles veulent apparemment faire un héros national (il est de forte taille, tout le monde peut le constater, mais à part cela il a juste ce qu'il faut pour être le grand homme de la presse ultra-loyaliste).

Les torpillages dans le golfe

L'interpellation que M. J.-S. Roy...

L'actualité

Sur un projet...

De tous les projets rêvés pour doter notre ville de quelques œuvres matérielles durables, à l'occasion de ses trois cents ans, bien peu se sont accomplis, si on excepte les nouveaux immeubles universitaires en voie de parachèvement, mais qui, d'ailleurs, ouvriront leurs portes en l'année du IIIe centenaire, par simple coïncidence. Quant aux autres: spacieuse salle de concert, percement de boulevards, disparition des taudis, réfection du marché Bonsecours, aération des abords de l'hôtel de ville et des Palais de Justice, embellissement général de la ville, rien n'a été commencé. La guerre est sans doute, pour une bonne part, dans ce résultat négatif qu'il nous faut bien constater; mais n'est-elle l'inertie et la mentalité béotienne de nombre de nos administrations tant municipales que provinciales ou fédérales, en temps de paix, nous pourrions certainement offrir quelques réalisations matérielles importantes à Ville-Marie, en cette année 1942.

Voilà que se présente un nouveau projet qui serait possible d'exécuter, semble-t-il, pourvu que le gouvernement de Québec et le conseil municipal le veuillent et mettent, chacun de son côté, un peu d'eau dans son vin.

Il s'agit d'un vœu qu'exprimait, ces jours derniers, au maire de Montréal, une délégation représentative de la société du Bon Parler Français. Celle-ci, désireuse d'honorer Jérôme LeRoyer de la Dauversière, suggère aux autorités provinciales de transformer le triangle occupé présentement par les immeubles Péroudeau en un parc dédié à la mémoire du cofondateur de Montréal et de l'Hôtel-Dieu. Le maire, de même que la Société Saint-Jean-Baptiste, par la voix du chef de son secrétariat, semble tout disposé à appuyer le projet. Nul doute que d'autres sociétés ou associations s'emboîteront le pas. Le premier ministre Godbout qui, à maintes reprises, a montré de la bienveillance à l'endroit de Montréal, verra, espérons-le, d'un oeil favorable cette suggestion et décidera son cabinet à faire passer de l'abstrait au concret le désir qu'on lui exprime. La pensée qui inspire le projet est en elle-même très noble. De la Lauversière n'est pas suffisamment connu et honoré en notre ville, même si on l'a sorti de l'ombre au cours des récentes manifestations religieuses de l'Hôtel-Dieu et du IIIe centenaire. Et quant à honorer cette grande figure, ne faisons pas les choses à demi: nul site plus que celui qu'on propose, au cœur même de l'ancienne cité, ne saurait mieux perpétuer le souvenir de celui à qui le Montréal de 1942 doit tant.

Au projet, il y a un autre aspect important, bien que simplement utilitaire. La disparition des immeubles Péroudeau ne contribuerait pas peu à dégager un coin de la ville particulièrement con-

(suite à la page six)

(Suite à la page 6)

GAZETTE DES TRIBUNAUX

par Paul SAURIOL

Sur une élection municipale à Marieville — Les devoirs du président d'élection quand on lui soumet des bulletins de présentation incomplets ou irréguliers

Arrêts de la Cour d'appel, 29 mai 1942. Dossiers nos 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155 (C.S. Saint-Hyacinthe nos 4343 à 4348 incl.). Goyette v. Allaire, Choquette, Rainville, Poulin, Bessette, Tétreault, Ravenelle, Benoit v. Gingras, Cadieux, Daignault, et la ville de Marieville. Les six appels rejetés.

En vue d'une élection municipale à Marieville, la mise en nomination avait été fixée au 25 janvier 1941, de midi à deux heures. La ville, les membres du conseil sortant de charge ont préparé leurs bulletins de présentation et les ont déposés entre les mains du notaire Ladouceur, greffier de la ville et président de l'élection.

Le jour de la nomination, un groupe devait faire opposition aux membres du conseil sortant, mais personne ne s'est présenté avant midi. Entre midi et demi et une heure et demi, des électeurs sont venus déposer successivement les bulletins de MM. Allaire, Daignault, Gingras, Bessette, Rainville et Ravegrins, à la reproche aux candidats qui n'avaient pas intenté de poursuite.

Les documents ainsi présentés n'étaient pas complets, et la preuve montre qu'au lieu de rendre une décision en conséquence, le président de l'élection s'est mis en frais, à la demande ou avec le consentement des intéressés, de compléter ces bulletins. A plusieurs reprises, il a reproché aux candidats de ne pas être venus plus tôt, comme il le leur avait recommandé, et il a exprimé la crainte de ne pas être prêt à temps.

A l'expiration du délai, soit à deux heures, que les bulletins étaient prêts, et il semble d'après le poids de la preuve que trois des candidats aient été en fait assermentés, mais cela est contesté. A ce moment, M. Ladouceur s'est rendu à la salle du conseil, apportant les quatre bulletins qui lui paraissaient acceptables, et laissant les trois autres à son bureau. Une discussion s'est engagée, et finalement M. Bessette, candidat à la mairie et chef du groupe opposant, a fait une déclaration sur laquelle les témoins ne s'entendent pas. D'après M. Bessette, il aurait dit qu'il se retirait et irait devant les tribunaux pour obtenir justice; d'après d'autres, il aurait dit: puisque les bulletins ne sont pas tous acceptés, je les retire tous.

M. Ladouceur proclama élus les sept membres de l'ancien conseil, dont les bulletins avaient été déposés.

Avis de décès

de GRANDPRE. — A l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, le 13 juillet, est décédé à l'âge de 58 ans, le Rév. Père Alphonse de Grandpre, C.S.V., supérieur du Séminaire de Joliette. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 en la cathédrale de Joliette, à 10 heures. La translation des restes du Séminaire à la cathédrale se fera mercredi le 15 à 4 heures p. m.

NECROLOGIE

ARCAND — A Montréal, le 11, à 68 ans, Donat Arcand, époux de Joséphine Dussault.
BARBE — A Montréal, le 11, à 64 ans, Etienne Barbe, époux de Sarah Haers.
BOUGIE — A Montréal, le 13, à 50 ans, Georges-Benoît Bougie, époux de Zénide Collin.
CHAMBERLAND — A St-Simon de Charlevoix, le 11, à 72 ans, David Chamberland, époux de feu Josephine Dufour.
CHAMPAGNE — A Montréal, le 11, Alouise Champagne, épouse de feu Champagne.
CHARTREAU — A Longueuil, le 13, à 70 ans, Frédéric Chartreau, époux d'Amélie de Martineau.
DOMINIQUE — A Montréal, le 11, à 31 ans, Mine Oscar Dominique, née Blanche Roy.
LUMONT — A Montréal, le 12, à 55 ans, Mine François Dumont, née Léopoldine Bédard.
PERLAND — A Montréal, le 12, à 16 ans, Rose-Hélène Perland, épouse de feu Adolphe Perland.
GAUTHIER — A Côteau-Lac, le 12, à 37 ans, Ludovic Gauthier, époux de feu Emma St-Denis.
GRIGNON — A Montréal, le 12, à 37 ans, Joseph Grignon, époux de Blanche Bouchard.
HANSEN — A Montréal, le 12, à 62 ans, Sigurd R. Hansen.
LACOMBE — A St-Vincent de Paul, le 12, Vincent Lacombe, époux de Méline Charbonneau.
LACOSTE — A Montréal, le 12, à 16 ans, Jean-Marc, fils d'Adolphe Lacoste et de Marguerite Sauvé.

MONUMENTS

Fondée Manufacturiers de monuments WE. 2640
J. Brunet Ltée
4485, Côte-des-Neiges
Montréal

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS

Imprimés au grès.

liste des prix et spécimens sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée

430, Notre-Dame est. Montréal

Tél. : BÉlail 3351

Tél. : WÉllington 1145

Siège social : 2630 NOTRE-DAME OUEST

La Compagnie d'Assurance Funéraire

URGEL BOURGIE, Limitée

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000

ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

Tous en conformité avec la loi des assurances sanctionnée par le Parlement de Québec

Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Siège social : 300, rue Notre-Dame Est

SERVICE JOUR ET NUIT

adversaire. Et, parce qu'il ne pouvait, pour demander l'annulation de cette élection à laquelle il se trouvait ainsi à consentir, alléguer les irrégularités possibles dans les bulletins de ses partisans ou dans les procédures du président à l'égard, son action devait être rejetée.

Quant aux intimés Allaire et Rainville, rien ne prouve que Bessette était autorisé à parler pour eux. Ils n'ont rien dit. Le président a conclu de leur silence qu'ils approuvaient la déclaration faite pour eux par leur chef. Il a fait erreur. Il ne pouvait prendre comme admis que toutes les candidatures étaient retirées. Je crois qu'ils doivent être maintenus dans leurs actions.

Le juge conclut alors que les appels doivent être accueillis dans quatre des causes et que les actions de MM. Rainville, Gingras, Daignault et Bessette doivent être rejetées; et que les appels doivent être rejetés et les jugements de première instance confirmés quant à ce qui concerne les poursuites de MM. Allaire et Rainville.

M. Trefflé Boulanger succède à M. E.-C. Piédalue

Le directeur du personnel à la Commission scolaire catholique de Montréal est nommé directeur des études et M. Piédalue sera désormais chargé de la direction de l'enseignement des langues secondes.

M. Trefflé Boulanger succède à M. E.-C. Piédalue comme directeur des études à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal. Les commissaires l'ont désigné à l'unanimité à ce poste à leur réunion d'hier après-midi. M. Piédalue a donné sa démission pour raisons de santé en priant les commissaires de lui confier une tâche moins ardue. M. Piédalue sera désormais chargé de la direction de l'enseignement des langues secondes.

C'est-à-dire de l'anglais dans les écoles de langue française et du français dans les écoles de langue anglaise. Le poste de directeur du personnel qu'occupait M. Boulanger est abol.

M. Trefflé Boulanger est un éducateur de carrière. Il était inspecteur d'écoles lorsqu'il a été choisi comme l'un des adjoints de M. Piédalue à la direction des études en 1938. Il occupait depuis un an le poste de directeur du personnel.

M. Piédalue avait succédé à feu M. J.-M. Manning comme directeur des études de la commission il y a quatre ans. Il avait auparavant servi comme directeur des études pour la province sous le surintendant de l'instruction publique.

Politique espagnol décédé

Madrid, 14 (A. P.) — Joaquín Sánchez Toca, ancien premier ministre et président du sénat espagnol sous la monarchie, est mort hier. Il se retirait des affaires nationales en 1930; il était âgé de 89 ans.

Les écoles confessionnelles en Angleterre

Un mouvement se dessine en Angleterre pour faire disparaître les écoles confessionnelles, et par conséquent paroissiales. L'épiscopat catholique n'a pas tardé à voir le danger et à le dénoncer. S. Em. le cardinal Hinsley, archevêque de Westminster, rappelle, dans une lettre récente, le droit des enfants à une éducation chrétienne, le devoir des parents de protéger ce droit, l'erreur que commettrait l'Etat en s'y opposant. Plusieurs autres évêques sont intervenus. L'archevêque de Liverpool, S. Exc. M. Downey, a déclaré: "En somme, c'est la disparition de notre système d'enseignement qu'on veut. Mais nous ne sommes pas disposés à accepter une telle mesure. Il est regrettable que l'Eglise anglicane soit prête à céder ses écoles. Pour notre part, nous continuerons à lutter pour les écoles confessionnelles, dussions-nous lutter seuls".

Employés de tramways

Les membres de l'exécutif du Syndicat des employés de tramways sont tous invités à la réunion intéressante qui aura lieu ce soir, à 8 h., au bureau du Syndicat, à l'édifice syndical. M. E. Chagnon, président, compte que tous les membres de cet organisme se feront un devoir d'y être présents.

Ne détruisez pas ce JOURNAL

Offrez vos vieux journaux au

Comité de récupération.

Comité de récupération.

Comité de récupération.

Comité de récupération.

Comité de récupération.

Comité de récupération.

Comité de récupération.

Comité de récupération.

Comité de récupération.

Comité de récupération.

Comité de récupération.

Comité de récupération.

Comité de récupération.

Comité de récupération.

Comité de récupération.

Comité de récupération.

Comité de récupération.

Comité de récupération.

Comité de récupération.

Comité de récupération.

Comité de récupération.

Comité de récupération.

La Société Saint-Jean-Baptiste, école de patriotisme

Texte du discours de Mgr Camille Roy aux fêtes du centenaire de la Société St-Jean-Baptiste de Québec

Québec. — Au banquet de clôture des fêtes du centenaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, le 24 juin, Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, a prononcé un discours dont voici le texte:

Nous plus que moi ne regrette ce soir l'absence de Son Eminence le Cardinal, que l'on avait invité à nous parler. Son Eminence nous aurait apporté, comme il le fait toujours en pareilles circonstances, les vues élevées et profondes d'un patriote qui chez lui s'identifie avec la nation.

Son Eminence m'a prié de le remplacer. Son désir fut un ordre. Cet ordre me vaut l'honneur de vous apporter moi-même l'hommage de l'autorité religieuse de Québec.

J'éprouve aussi une grande joie à vous dire les sentiments du Séminaire et de l'Université Laval envers la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, la société centenaire à laquelle nous offrons ce soir l'hommage et de gratitude. La circonstance heureuse qui fait cette Société établir en quelque sorte son foyer et mettre sa table dans notre réfectoire classique est un symbole d'union qu'il me plaît de souligner. Il nous est fort honorable de voir notre Société devenir, ce soir, pensionnaire au Séminaire. Nous sommes fiers assurés que grâce à votre excellent restaurant, sa santé n'en souffrira pas. Nos deux institutions ont plus d'une fonction similaire. Ce sont deux écoles. Le Séminaire est depuis près de trois siècles une école de formation spirituelle et humaniste; votre Société est depuis un siècle une école de patriotisme. Formation humaniste, formation patriotique se rejoignent pour compléter l'homme, le citoyen qui veut faire servir au profit de la nation toutes les forces supérieures de sa vie.

Mais si l'humanisme suppose nécessairement une école de formation intellectuelle, est-il besoin d'école pour le patriotisme? L'école procure avant tout une discipline de l'esprit pour faire naître en nos âmes et y faire grandir le patriotisme.

Le patriotisme, au fond, tient au sentiment plutôt qu'à l'esprit. Il est un amour: un amour qui va à la patrie, petite ou grande, comme à une mère. Il est une forme de la pitié filiale et, à ce titre, on le rattache comme une obligation morale au quatrième commandement de Dieu. Mais est-il besoin d'un commandement pour provoquer en une âme bien née la pitié filiale, pour y faire naître l'amour de sa mère? Le commandement de Dieu n'existe que pour rappeler un devoir de reconnaissance, de respect et d'honneur à qui oublierait ce qu'il doit aux auteurs de sa vie.

Or, la patrie est une mère; elle engendre l'homme à une vie réelle, à la vie du citoyen, à la vie sociale et nationale. C'est par elle que l'on appartient non seulement à une famille et à une race, mais aussi à un sol, à une société politique, à une nation. Et c'est tout cela, le sang fraternel que l'on porte en ses veines, le sol qui nourrit le corps, la terre qui offre aux âmes la beauté de ses paysages et la splendeur plus magnifique de son histoire; la société, familiale ou politique, qui encadre, réjouit, élève la vie personnelle; c'est tout cela que la patrie promet à nos enfants, ou qu'elle y dépose comme un élément supérieur d'humanité, comme une vie qui donne à l'autre tout son sens humain, et du coup la place au niveau des destinées de la nation.

Où, la patrie est une mère; et, en vérité, nous n'avons pas besoin d'école pour aimer la patrie. D'instinct, nous sommes fiers du sang qui nous fait appartenir à une race, nous nous attachons avec tendresse au coin de terre où se sont fixés nos premiers regards, nous incorporons à notre vie les souvenirs du foyer; d'instinct, nous célébrons avec orgueil l'histoire qui raconte les origines, la noblesse, toute la fortune magnifique ou douloureuse de la nation.

Et c'est ici que commence le rôle utile des maisons d'enseignement, où se forment l'enfance et la jeunesse, soit des sociétés nationales; celles-ci étant par nature des écoles où se fait l'éducation du patriotisme.

Je n'ai pas à parler ce soir du rôle des maisons d'enseignement dans la formation du patriotisme, à quelque degré de la hiérarchie éducative qu'elles soient placées. Ce rôle est de première importance, il est aussi délicat que nécessaire. L'école, depuis la première jusqu'à la supérieure, et même l'universitaire, doit mettre toujours de la lumière et de la raison dans le patriotisme des jeunes, et l'appliquer au sens à la fois idéal et pratique des réalités nationales.

Les sociétés, comme celles de la Société Saint-Jean-Baptiste, peuvent contribuer elles aussi à cette formation de la conscience du citoyen. Mais si l'amour de la patrie n'a pas besoin d'école pour naître et s'enflammer, il peut avoir besoin d'école, je veux dire de discipline, pour brûler d'une flamme qui soit toujours haute, et qui soit toujours bienfaisante. Le patriotisme, né du sentiment, peut être faussé par les déviations trop faciles du sentiment. Il a donc besoin de raison pour se développer et s'épanouir dans l'ordre.

Nécessité d'une discipline patriotique

La nécessité d'une discipline patriotique, ce fut bien, semble-t-il, le motif qui inspira le docteur Pierre-Martial Bédard, quand en 1842 il organisa à Québec la première célébration de la Saint-Jean et fonda notre Société Saint-Jean-Baptiste.

L'heure était grave en 1842, pour les Canadiens français qu'avait menacés, dans ses intentions et dans son texte, l'Acte d'Union de 1840. Et tout le passé politique vécu depuis 1760 — le patriotisme des nôtres avait besoin tout à la fois de ferveur et de sagesse. La Fontaine

ne montra le premier, après 1840 comment la sagesse peut s'allier à la ferveur et il chercha dans une union plus étroite des deux races maîtresses du Canada les victoires stratégiques de sa propre race, et le respect mieux assuré de tous les droits.

Cette formule du patriotisme canadien doit rester la nôtre. Elle vise à établir l'unité nationale dans l'égalité des deux races composantes de la nation. Et cela doit faire partie des doctrines essentielles de nos sociétés nationales.

Au surplus, toute discipline, en quelque domaine moral ou spirituel qu'elle s'exerce, doit être ordonnée à deux choses: une fin qu'il faut atteindre, et les moyens pratiques d'arriver à cette fin. La discipline du patriotisme ne peut échapper à cette règle. Et pour nous, Canadiens français, la fin que doit viser notre patriotisme, c'est bien encore cette unité nationale dans l'égalité des deux races composantes qu'entrevoit et essaye d'établir Hippolyte La Fontaine, et après lui les grands continuateurs de son œuvre: Georges-Etienne Cartier, Wilfrid Laurier, Ernest Lapointe, tous ceux qui ont placé sous leurs regards de patriotes l'image encore plus ou moins heureusement esquissée, d'une patrie unique, solidement appuyée sur deux races et aussi large que les frontières du Canada. Quant aux moyens pratiques d'atteindre cette fin, ils peuvent varier avec l'occasion qui se présente, mais ils doivent être inspirés toujours par une pensée supérieure aux faiblesses de l'abdication, et aussi par la sagesse prudentielle qu'exige notre régime démocratique.

La fin ultime de notre patriotisme, la composition d'une patrie unique formée de deux races qui fraternisent dans l'égalité des droits, nous fut imposée par l'événement de 1760. Nos pères ont bien voulu prêter le serment d'une allégeance nouvelle, devenue nécessaire; mais notre race française qui avait été l'occupant, qui avait plongé dans le sol des racines inextinguibles, qui avait consacré par tous les sacrifices de sa chair et de son sang la terre qu'elle avait découverte, qu'elle avait la première illuminée des lumières de la civilisation, cette race montra tout de suite sa volonté de vivre, de survivre, et de jouer le rôle de partenaire égale dans l'enjeu des nouvelles destinées de la nation canadienne. Une conquête militaire n'aurait pas un siècle et demi de travaux et d'héroïque histoire.

Cette volonté s'est affirmée sans cesse depuis 1760, sous toutes les constitutions politiques qui furent octroyées; elle s'affirma encore en 1942; et véritablement, il ne pourra jamais y avoir d'unité nationale parfaite en ce pays aussi longtemps que les droits naturels et historiques des Canadiens français ne seront pas tenus comme égaux aux droits politiques des Canadiens anglais.

Cette égalité n'existe pas encore en fait; elle n'existe pas même complète sinon dans l'esprit, du moins dans les textes officiels de la Confédération; mais la nature et l'histoire nous ont donné des droits qui surpassent les textes des conventions politiques. Et notre condition de minorité dans l'Etat ne peut ni les diminuer, ni les abolir.

Vers l'unité dans l'égalité

Mais c'est justement cette condition d'infériorité numérique qui rend plus difficile, en démocratie parlementaire, l'obtention des deux fins nécessaires: une fin prochaine qui est la reconnaissance de nos droits égaux, et la fin ultime qui est l'unité de la nation dans l'égalité des deux races souveraines qui la composent. Il y a longtemps que les Canadiens ont le droit de plus fort pour contester ou limiter les droits du plus faible. Et il y a longtemps que les intérêts et les antipathies de race gâtent la politique humaine.

Nos copartisans n'ont rien inventé dans cet ordre de la psychologie démocratique. Il leur reste à prendre une conscience de plus en plus nette du statut moral, historique, vital, de la minorité française en ce pays et à se rendre mieux compte que l'unité canadienne est vraiment subordonnée au problème de nos droits égaux. Plus d'un, chez eux, travaillant avec bonté et largeur d'esprit à la construction de cette unité. Qu'ils se persuadent et qu'ils persuadent leurs frères que des droits scolaires égaux à nos deux races en toutes les provinces du Canada, qui toutes sont notre patrie commune; que des droits égaux pour les deux langues, les deux verbes qui sont une richesse précieuse et une harmonie incomparable dans la nation; que des droits égaux non seulement dans les sacrifices, mais aussi dans les bénéfices de la vie nationale; que tous ces droits égaux et reconnus sont la base nécessaire, large, solide de l'unité de la patrie.

Mais l'unité canadienne, la fin vers laquelle doit tendre notre discipline patriotique, est un objet suffisamment aperçu. Y a-t-il encore parmi nous des concitoyens qui rêvent d'une unité française plutôt qu'une unité canadienne, et qui limitent à la mesure d'un idéal de race, et aux bords d'un fleuve, les frontières d'une patrie: je ne veux pas m'arrêter à ce rêve, même à cette heure pressée de nuit. Ce rêve est d'ailleurs lié à cet autre objet d'une discipline patriotique qui est celui des moyens pratiques à prendre pour assurer la fin que se propose une race comme la nôtre et qui est de survivre.

D'ailleurs la discipline du patriotisme agit toujours se heurtant à des convictions différentes ou à des illusions de l'esprit. Quand on est français, on est par tempérament individualiste, et l'individualisme est souvent l'ennemi de l'ordre ou de la discipline.

C'est pourquoi une discipline satisfaisante du patriotisme pourrait

plus sûrement procurer nos victoires. "Hâter ensemble est une maxime chère aux Académiciens". Elle devrait être celle de tous les Canadiens français. Elle doit être parmi nos moyens pratiques d'atteindre les fins essentielles de notre patriotisme.

S'agit-il pour cela d'unir tous les esprits dans une convention unique, des moyens d'atteindre nos fins? Ce serait une entreprise trop difficile. Mais encore faut-il qu'un patriotisme sain, équilibré, se garde d'idéologies chimériques, d'impatiences maladives, qui divisent sans profit, et qui aboutiraient à elles-mêmes à compromettre non seulement l'unité canadienne, mais même l'unité française elle-même.

Ce qu'il faudrait éviter, dans toutes nos divisions politiques ou nationales, c'est que le sentiment prenne le pas sur la raison. Le patriotisme, qui est un sentiment, peut prendre la forme d'une passion et rien n'est plus habile qu'une passion pour se couvrir d'une fausse raison. Mais lorsqu'un groupe racial se trouve placé, au sein d'une nation composée de plusieurs races, d'infériorité numérique, il se doit à lui-même de mettre beaucoup de raison, surtout de la raison, et une raison doublée de prudence dans son patriotisme. Il y a longtemps que la sagesse des lutteurs doit s'accompagner de stratégie. C'est une condition de la lutte pour le droit et la justice. Si la force interne du droit lui suffisait pour triompher! Mais cette force elle-même soumise trop souvent aux préjugés ou aux passions des hommes. Le sentiment de la justice doit donc s'accompagner des tactiques de la raison. Mais cela nous fut dit au cours de l'un de nos déjeuners-causeries de cette année. Je n'insiste pas.

Je veux souligner un autre point nécessaire de la discipline du patriotisme, qui est la charité fraternelle, le respect d'autrui, le respect de celui-là même qui ne partage pas nos opinions ou nos pensées patriotiques. Ici encore, l'individualisme nous a souvent causé de grands dommages. Il s'exerce dans la contradiction; il s'applique à humilier ou décourager les plus nobles esprits, il avilit par ses procédés les causes qu'il soutient.

La politique

La politique au sens déformé de ce mot nous fut sur ce point une école néfaste. L'esprit de parti, qui fut chez nous si violent et si exclusif, nous a fait des moeurs déplorables. Il nous a donné le spectacle d'une intolérance absolue et souvent grossière de l'esprit. Il s'applique souvent, non pas tant à discuter avec l'adversaire, qu'à le discréditer ou à l'humilier. Il mêle volontiers à ses discours, ou à la prose de ses journaux, le vocabulaire méprisant et mesquin des petits esprits. On veut démolir les hommes qui ne partagent pas nos opinions. Nous sommes renommés pour cette sorte de cannibalisme politique qui consiste à s'entre-dévor.

Et ces moeurs de la tribune ou du journal politique ont malheureusement passé, sans beaucoup d'adoucissement, à la tribune ou au journal des écoles de patriotisme. Dans une atmosphère qui devrait être plus saine, on accable avec le vocabulaire du mépris ou d'un sarcasme voisin de l'injure, ceux-là qu'il semble que l'on désespère de vaincre par la raison. Peut-être que nos sociétés nationales de Saint-Jean-Baptiste pourraient tenter de faire à ce point de vue une rééducation de notre esprit public, et de redresser chez lui des habitudes qui sont sans dignité. Le mépris ou le sarcasme méprisant est une forme inférieure et trop

"Pour honorer la mémoire de Louis Dupire"

Les dernières offrandes — Un avis aux souscripteurs

Le courrier de ce matin nous apporte quelques nouvelles offrandes pour la souscription Dupire: M. F.-O. Pelletier, Montréal, \$10.00; M. Lionel Gagnon, 84, 2ème rue, Limoilou, Québec, 1.00; M. Georges Lévesque, Québec, une lectrice du Devoir, Sherbrooke, 0.25; Malade de l'Hôtel-Dieu de Lévis, 2.00; M. Emile Lussier, 2.00.

soit, pour cette dernière liste, une somme de \$16.25, jointe aux listes précédentes, porte le total de la souscription à \$1,280.90.

AUX SOUSCRIPTEURS

Comme des recrus personnels doivent être adressés aux différents souscripteurs, nous prions ceux d'entre eux qui ne nous ont pas fourni leur adresse de vouloir bien nous la faire tenir aussitôt que possible. Il suffira de mettre sur l'enveloppe: Souscription Dupire, a/s du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

facile de l'esprit. Nos sociétés patriotiques, quelles qu'elles soient, devraient enseigner à placer toujours au-dessus des querelles personnelles, au-dessus de la littérature du mépris, les problèmes de la vie nationale.

Mais je veux mettre fin à ce discours et ramener votre pensée à ce jubilé d'une Société qui depuis cent ans a voulu associer sa vie à celle de notre peuple canadien-français. Cent années de vie, pour une société comme pour l'homme qui les a pu vivre, ne peuvent être toujours égales à l'ambition de l'homme ou de la société. Cent années ne peuvent pas se composer de périodes de différentes valeurs, ou d'inégale action. Ce qui est sûr, c'est que notre Société a transmis à tous ses membres la flamme d'un haut idéal patriotique qui lui confèrent ses fondateurs, et qui a illuminé toute notre histoire. On vous a raconté ce passé, je me souviens aussi, cher et vénéré président, de cette journée et de cette nuit du 24 juin 1902, alors que sur la terrasse Frontenac, au pied du monument Champlain et dans l'immense salle Jacques-Cartier de St-Roch, vous présidiez avec une jeunesse qui devait être inamissible, le 60e anniversaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Ce jour-là de grandes démonstrations furent faites, d'éloquentes paroles furent dites. Ces paroles, ces pensées, les vôtres, celles de Mgr Louis-Philippe Pâquet, ont traversé, comme une lumière, les quarante ans qui s'achevent, et qui complètent le centenaire. Nous les retrouvons dans votre discours de ce soir et dans l'esprit de ceux qui s'honorent d'être les disciples d'un tel et si haut patriotisme.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a récemment ajouté à ses œuvres anciennes des œuvres nouvelles. Elle s'est ralliée dans ce souci d'éducation nationale qui est devenu un programme magnifique d'action. Il faut donc ce soir la féliciter d'élargir ainsi ses cadres spirituels. Et avec vous tous, je forme le vœu qu'elle soit toujours chez nous avec une vigueur sans cesse renouvelée, une Ecole véritable, progressive et pratique, du patriotisme canadien.

HERNIOLOGIE



C'est une spécialité pour laquelle un quelconque doit être complètement traité. On ne peut pas se contenter de démontrer non seulement notre technique mais aussi les résultats d'un ajustement exact de notre bande herniaire. nous vous invitons à venir constater personnellement, sans obligation aucune.

Notre médecin est le bienvenu avec vous. Nous lui accorderons toute la courtoisie habituelle. Il pourra se rendre compte de notre méthode unique.

LES PLUS BAS PRIX EN VILLE

Service à domicile

921, rue Ste-Catherine Est — PL. 9622

SARRAZIN L'HOQUETTE

Pharmaciens Chimistes

UN PRODUIT VOLCANO

La Fournaise "EUREKA"

à circulation d'eau rapide

La fournaise à eau chaude Eureka est connue depuis

près d'un quart de siècle. Ses multiples avantages l'ont adoptée

par les propriétaires de grands immeubles, les institutions, conciergeries, etc.

La fournaise à eau chaude Eureka est connue depuis

près d'un quart de siècle. Ses multiples avantages l'ont adoptée

par les propriétaires de grands immeubles, les institutions, conciergeries, etc.

La fournaise à eau chaude Eureka est connue depuis

près d'un quart de siècle. Ses multiples avantages l'ont adoptée

par les propriétaires de grands immeubles, les institutions, conciergeries, etc.

La fournaise à eau chaude Eureka est connue depuis

près d'un quart de siècle. Ses multiples avantages l'ont adoptée

par les propriétaires de grands immeubles, les institutions, conciergeries, etc.

La fournaise à eau chaude Eureka est connue depuis

près d'un quart de siècle. Ses multiples avantages l'ont adoptée

par les propriétaires de grands immeubles, les institutions, conciergeries, etc.

La fournaise à eau chaude Eureka est connue depuis

près d'un quart de siècle. Ses multiples avantages l'ont adoptée

par les propriétaires de grands immeubles, les institutions, conciergeries, etc.

Russie

Repli russe au sud de Boguchar

Stalingrad est menacé par une seconde poussée vers l'est de Lichisansk

Moscou, 14 (A.P.) — Trois puissantes colonnes allemandes qui progressent dans le coude du Don en direction de Stalingrad sur la Volga ont gagné encore du terrain aujourd'hui au sud de Boguchar que l'armée rouge a évacuée en combattant pour éviter d'être débordée. (Des dépêches de l'Axe parvenues à Londres par voie de Stockholm disent que l'avance allemande a dépassé Kazansk, à 30 milles au delà de Boguchar, et atteint Migulinsk, à 10 milles plus loin en direction du sud-est — soit un point à 160 milles environ de Stalingrad).

Stalingrad est également menacé par une seconde poussée vers l'est de Lichisansk, à quelque 140 milles au sud-ouest de Boguchar. L'Étoile rouge dit que les Allemands se sont assurés une grande supériorité en hommes et en matériel sur toute l'étendue du front du Don. Le journal de l'armée soviétique exprime de nouveau en ces termes le désir des Russes de voir s'ouvrir un second front à l'ouest: "Les Allemands veulent nous battre avant que nous allions pouvoir débarrasser le continent."

On ne possède pas de renseignements précis sur l'étendue du repli russe au sud de Boguchar, mais les dépêches parlent de plusieurs kilomètres. Il est possible que les Russes songent à établir leur nouvelle ligne sur la rive orientale du Don comme à Voronej plutôt que de risquer l'encerclement sur la rive occidentale du fleuve.

Même à Voronej, les Russes disent que les Allemands ont réalisé une percée en concentrant des forces extraordinaires sur un secteur étroit. Les Russes se seraient cependant résistés après cette percée et leurs défenses tiendraient bon. D'autres forces rouges qui tiennent encore la rive ouest du Don au

CHINE

Avance japonaise dans le Chekiang

Tchoungking, 14 (A.P.) — Le haut commandement chinois laisse entendre aujourd'hui que les Japonais ont réalisé une progression en arc de cercle à travers la province côtière de Chekiang, de Hangchow, dans le nord, à Wenchow, dans le sud, mais il rapporte que la contre-offensive chinoise dans le Kiangsi a repoussé l'ennemi jusqu'aux abords de la ville de Linchwan.

Le bulletin chinois dit que les Japonais ont atteint les environs de Wenchow samedi soir. (Les Japonais ont annoncé l'occupation de la ville samedi).

Dans le Kiangsi, les dépêches chinoises disent que les Japonais qui avaient avancé de Linchwan vers l'ouest en se déployant en éventail ont été repoussés jusqu'aux environs de la ville par trois colonnes chinoises convergentes. Cette armée japonaise aurait compté des effectifs de 30,000 hommes.

Une attaque japonaise contre la vallée d'Iwang, qui a déjà changé de mains deux fois, a échoué après une bataille rangée qui a duré 12 jours. Cette ville se trouve à 35 milles au sud de Linchwan.

Comparaison ajournée pour la "Canada Packers"

La Canada Packers Ltd. compagnie accusée d'avoir haussé indûment ses prix contrairement aux règlements du temps de guerre, devait comparaître ce matin devant le juge Tétréau, en Correctionnel. Cependant, cette comparution a été remise au 22 juillet prochain, sur les instances de Me Gustave Monette, avocat de la défense. Me Hugh O'Donnell occupe pour la Commission des prix en temps de guerre dans cette cause. Cette accusation portée contre la Canada Packers fait suite aux prédictions de Me André Demers, procureur régional de la Commission, quand il disait récemment que même les puissantes compagnies n'échapperaient pas à la loi de la fixation des prix. On sait que la Canada Packers vend des viandes de toutes sortes.

M. Cardin n'a pas changé d'attitude

Et il n'a pas l'intention de rentrer dans le cabinet King

Ottawa, 14 (C.P.) — L'ancien ministre des Travaux publics et du Transport, M. P.-J. Cardin, député de Richelieu-Verchères, a affirmé aujourd'hui qu'il n'y a pas de changement dans l'attitude qu'il a prise sur le bill de la conscription.

M. Cardin a démissionné du cabinet il y a quelques semaines en protestation contre l'introduction du bill no 80, ayant pour but d'amender la loi de mobilisation de façon que le gouvernement par le ministère de l'Intérieur applique la conscription pour l'outre-mer. Encore ce matin, le Citizen d'Ottawa parlait de la possibilité de la rentrée de M. Cardin dans le cabinet. M. Cardin a si plement déclaré ce matin à la Canadian Press:

— Je n'ai pas été invité à rentrer dans le cabinet; je n'ai pas l'intention d'y rentrer, et mon attitude n'a pas changé.

Plus de places assises dans le métro

Paris, 14. — Le métro, étant devenu à Paris l'unique moyen de transport, est si encombré aux heures d'affluence que l'administration a décidé de supprimer toutes les banquettes. Les voyageurs feront le trajet debout. Quelques strapontins seront aménagés pour permettre au public de s'asseoir aux heures où le trafic est moins considérable.

Echo d'un procès des Assises

La femme Charlotte Eaton, 6244, rue Monkland, acquittée par un jury de la Cour du Banc du Roi, le 3 juin dernier, du meurtre de Mme Roland Lechasseur, qui serait morte des suites d'une intervention chirurgicale illégale, a subi ce matin son enquête préliminaire pour avoir tenté une intervention chirurgicale illégale sur la personne plus haut mentionnée. Après entente entre Me John Long, procureur de la Couronne, et Mes Lucien Gendron et Alphonse Patenaude, avocats de la défense, il a été convenu de verser au dossier les dépositions rendues lors du procès pour meurtre. L'instruction de l'enquête fut ensuite ajournée au 29 courant où le juge décidera alors s'il y a lieu de citer l'accusée à son procès.

Mort d'un doyen

Vichy, 13. — On annonce la mort de M. Desvieux du Désert, doyen de la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.

Le Dr Riberoles, médecin de la prison de Riom, a donné sa démission; il a été remplacé par le Dr Sersiron.

Radio-Vichy a annoncé qu'une liaison aérienne avec Djibouti devait être prochainement assurée.

Les usines Renault fort endommagées

Londres, 14 (C.P.) — Des Français qui ont réussi à s'évader de leur pays sont arrivés en Angleterre. Ils possèdent des photographies qui montrent à quel point l'aviation britannique a dévasté les usines d'automobiles Renault, le 3 mars dernier.

Les sept navires de guerre français démilitarisés à Alexandrie

Vichy refuse deux offres de Roosevelt de les conduire ailleurs: aux Etats-Unis ou à la Martinique

Washington, 14 (A.P.) — Le secrétaire d'Etat intérimaire Sumner Welles a révélé aujourd'hui que le gouvernement de Vichy a rejeté deux offres du président Roosevelt qui avaient pour but de transporter ailleurs les navires de guerre français démilitarisés qui se trouvent dans le port d'Alexandrie. Ces sept navires de guerre ont été démilitarisés par suite d'un accord entre le commandant français et les autorités anglaises à Alexandrie peu après la chute de la France en 1940.

Le président Roosevelt, dit M. Welles, a proposé à Vichy le 3 juillet que ces navires de guerre passent par le canal de Suez sous la protection des Etats-Unis et qu'ils se rendent dans un port américain ou dans quelque autre port neutre pour y être internés jusqu'à la fin de la guerre. Le président des Etats-Unis a fait observer aux autorités françaises que les navires de guerre se trouvent dans une position précaire à Alexandrie où ils sont toujours exposés à une attaque tandis qu'ils se trouveraient en sécurité dans un port éloigné de la zone des opérations et seraient rendus à la France après la guerre.

Le président Roosevelt a averti en même temps Vichy que si cette offre était rejetée les autorités anglaises seraient justifiées d'ordonner aux vaisseaux français de s'enranger dans le canal de Suez et de les couler s'ils ne se rendaient pas à cet ordre. Le chef du gouvernement français, M. Pierre Laval, a rejeté l'offre.

Le 9 juillet, le président Roosevelt a fait une seconde offre. Il a suggéré que les navires de guerre s'éloignent par le canal de Suez et se rendent à la Martinique avec un sauf-conduit des autorités anglaises et américaines. Dans cette possession française, on pourrait immobiliser les navires comme on l'a fait dans le cas des autres navires de guerre français qui se trouvaient déjà à la Martinique en donnant à la France l'assurance qu'ils seraient rendus après la guerre.

M. Welles rapporte que le gouvernement français a encore rejeté cette offre en insistant pour que les navires français obtiennent l'autorisation de gagner le port français le plus proche. M. Welles a ajouté que le gouvernement des Etats-Unis espère encore que le gouvernement français voudra bien remettre la question à l'étude et examiner plus attentivement ces offres. Il est convaincu, dit-il, que le peuple français comprendra que ces offres ont été faites dans l'intérêt de la France et dans le but de sauvegarder les navires français.

La conscription pour outre-mer

Ottawa, 14 (C.P.) — On constate à Ottawa que le jour où le gouvernement canadien appliquera la conscription pour outre-mer, tous les hommes susceptibles d'être conscrits seront déjà dans l'armée. Ceux qui feront exception seront ceux qui ne sont pas encore assez âgés pour être appelés, mais qui attendront probablement l'âge avant la fin de la guerre.

On sait qu'un bill destiné à amender la loi de mobilisation et à permettre l'établissement de la conscription pour outre-mer est l'objet de débats parlementaires. Une fois adoptée, la conscription pourra être proclamée à n'importe quel moment.

En annonçant la semaine dernière que les hommes de 20 à 40 ans seront appelés sous les armes, le gouvernement a indiqué qu'il veut "gratter le fond du chaudron" et appeler tous les hommes possibles sous les drapeaux.

D'après l'enregistrement national de 1940, il y aurait environ 116,000 hommes de la catégorie de 35 à 40, et environ 101,000 qui auraient maintenant 20 ans. Combien de ces hommes peuvent passer à l'armée? On ignore. On croit que 60 pour 100 de la catégorie de 35 à 40 ans seraient inaptes physiquement à porter les armes, et que 40 pour 100 des jeunes de 20 ans seraient également inaptes. Il resterait environ 100,000 hommes dans les deux groupes.

Si le gouvernement se voit dans l'obligation d'appeler encore plus d'hommes sous les armes, on croit qu'il devra rescinder l'ordonnance qui laisse les fils de cultivateurs sur les terres; obliger les hommes mariés à porter les armes; reviser et annuler nombre de sursis accordés à des hommes déjà appelés, appeler les hommes classes dans d'autres classes que la classe A, enfin appeler les hommes de plus de 40 ans.

Les nazis interdisent l'usage de la bicyclette la nuit

Paris, 13. — La presse de Paris publie un avis officiel par lequel le public est informé que la plupart des attentats contre les soldats allemands ayant été commis par des individus à bicyclette, il est interdit, à partir de ce jour, d'utiliser ce mode de locomotion, entre 21 h. 30 et 5 heures du matin, dans les départements de la Marne, du Calvados, de l'Orne, de la Seine Inférieure, de l'Eure, de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne, des Ardennes, du Loiret, de l'Eure et Loir, du Loir et Cher et du Cher.

Vichy contrôle le cinéma

Vichy, 14. — Radio-Vichy annonce que toutes les sections de l'industrie cinématographique en France ont été placées sous le contrôle direct du gouvernement en vue d'en assurer l'exploitation dans un but éducatif.

Le "Bon d'Épargne"

Vichy. — Le ministre de Finances Calhala a annoncé la création d'un nouveau titre d'emprunt: le bon d'épargne dont la caractéristique est que le souscripteur pourra, dans certains cas, en obtenir le remboursement avant l'échéance de 4 ans.

Dans le golfe du Mexique

Nouvelle-Orléans, 14 (A.P.) — Le contre-amiral James L. Kautman, commandant de la frontière maritime du golfe, a déclaré que les attaques sous-marines se font moins nombreuses dans la région et que l'on étudie la question de grouper les navires en convois pour les protéger dans le golfe du Mexique.

L'Inde demande aux Anglais d'abandonner leur domination

LONDRES, 14. (C.P.) — Le comité d'action du Congrès national indien a publié aujourd'hui une résolution demandant aux Anglais d'abandonner leur domination sur l'Inde. Le comité siège depuis une semaine pour s'entendre sur une nouvelle politique à suivre pour assurer à l'Inde son indépendance. On attribue à Gandhi la nouvelle formule. La résolution dit que le parti ne désire pas embarrasser la Grande-Bretagne et les Alliés dans la poursuite de la guerre ni encourager en quelque façon l'agression contre l'Inde ou la pression sur la Chine de la part du Japon ou de toute autre puissance de l'Axe.

Egypte

Unités cuirassées de l'Axe repoussées sur le front d'El Alamein

La flotte anglaise tire quelque 700 obus sur Matrouh

Le Caire, 14 (A.P.) — Le grand quartier général anglais annonce aujourd'hui que des unités cuirassées de l'Axe ont été repoussées hier lors d'une nouvelle attaque en direction de l'est sur le front d'El Alamein. L'ennemi a lancé à l'assaut des chars et de l'infanterie transportée en camions dans le secteur près de la côte à l'ouest d'El Alamein. Des colonnes ennemies se sont également heurtées à l'intérieur, à l'extrémité sud du front au cours de la journée, mais on ignore qui a pris l'offensive de ce côté.

Pendant que l'activité reprenait sur le front, la flotte et l'aviation anglaises ont porté de durs coups aux communications de l'ennemi. La flotte de la Méditerranée est intervenue et ses puissants canons ont tiré quelque 700 obus dans le port de Matrouh, le seul port de ravitaillement que puisse utiliser Rommel entre le front et Tobrouk qui se trouve à 200 milles à l'ouest de Matrouh.

Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le haut commandement anglais: "Dans le secteur nord, nos troupes ont repoussé des attaques de chars et de troupes ennemies transportées en camions. "Dans le secteur sud, nos colonnes ont livré bataille à des colonnes ennemies. "L'activité aérienne s'est intensifiée dans la zone des opérations. "Nos chasseurs, nos chasseurs-bombardiers et nos bombardiers légers ont attaqué les champs d'atterrissage dans la région d'El Daba. "Le haut commandement italien prétend aujourd'hui que les attaques de l'Axe sur le front d'Egypte ont donné des résultats et que l'on a fait un grand nombre de prisonniers anglais dont un commandant de bataillon. Le bulletin italien admet une attaque aérienne anglaise contre Tobrouk en disant qu'elle a fait quelques victimes chez les Arabes mais peu de dommages. Il réclame la destruction de 10 avions anglais en Egypte, de 2 à Tobrouk, de 1 à Bengasi et de 5 à Matrouh, et admet la perte de 6 avions italiens au cours des deux derniers jours.

Berlin 14 (A.P.) — Le haut commandement allemand ne parle que d'engagements locaux en Egypte. Il affirme qu'un sous-marin allemand a atteint de deux torpilles un pétrolier qui faisait partie d'un convoi anglais au large de la côte de Palestine.

Attaque sur la Ruhr

Londres, 14 (C.P.) — Une puissante formation de la Royal Air Force a attaqué la nuit dernière des objectifs industriels dans la vallée de la Ruhr. C'était la quatrième expédition aérienne contre l'Allemagne depuis le début du mois. Le bulletin officiel dit que les bombes anglaises ont allumé plusieurs incendies. Il ne précise pas quels furent les objectifs de cette attaque, mais on apprend d'excellente source que les avions anglais s'en sont pris à des hauts-fourneaux, à une centrale électrique, à une jonction ferroviaire et à un pont sur le Rhin. Le haut commandement allemand a, par contre, admis que l'aviation anglaise avait attaqué la ville industrielle de Duisburg, d'une population de 275,000 âmes, qui renferme nombre de hauts-fourneaux.

300 morts en juin

LONDRES, 14. (C.P.) — Trois cents personnes ont été tuées ou manquant à l'appel et 337 autres se trouvent dans les hôpitaux à la suite de attaques aériennes allemandes contre la Grande-Bretagne au mois de juin. C'est le ministère de la sécurité intérieure qui a publié ces chiffres aujourd'hui.

Porté disparu

Ottawa, 14 (C.P.) — L'officier pilote Hector Emond, 27 ans, fils de M. et Mme A. Emond, d'Ottawa, a été porté disparu après des opérations aériennes jeudi dernier. Le pilote Hector Emond était arrivé en Angleterre en avril 1941. Un frère du disparu, le chef d'escadron Ernest Emond, est aussi outre-mer, faisant partie de la R.C.A.F.

La table de Napoléon à Sainte-Hélène

Londres, 14. — La table dont Napoléon se servait à Sainte-Hélène sera vendue à Londres au profit de la Croix Rouge.

C'est lord Fairhaven qui vient de l'offrir. Il avait acquis cette pièce unique de sir G. Bunbury, dont l'ancêtre, le général sir H. Bunbury, l'avait reçue après la mort de l'Empereur.

Le général anglais avait fait la connaissance de Napoléon quand, accompagnant lord Keith à bord du *Bellerophon*, en juillet 1815, l'Empereur fut informé de la décision du gouvernement anglais de l'exiler à Sainte-Hélène.

365 navires coulés dans l'Atlantique occidentale

(Associated Press)

Le département de la Marine des Etats-Unis a annoncé dans le cours de la journée d'hier la perte de quatre autres navires, ce qui porte à 365 le nombre des navires alliés torpillés et coulés dans l'Atlantique occidentale depuis l'entrée en guerre des Etats-Unis selon la compilation de l'Associated Press.

Un navire américain a été coulé à 80 milles seulement de la côte des Etats-Unis le 8 juillet. Le capitaine Patrick-S. Mahoney, qui commandait le navire, a perdu la vie par accident en mettant une chaloupe à la mer. Les 41 autres membres de l'équipage ont été recueillis par deux yachts de plaisance.

Un petit navire norvégien a été coulé dans le golfe du Mexique le 6 juillet. Onze des 32 hommes de l'équipage ont perdu la vie.

On a aussi appris la perte de deux petits navires battant le pavillon de Panama. L'un d'eux a été torpillé dans la mer des Antilles le 23 mai et les 22 hommes de l'équipage ont été sauvés. L'autre a été coulé au large de la côte nord de l'Amérique du Sud il y a déjà cinq mois et on ne connaît qu'un seul survivant.

Les enfants des écoles vont au cinéma

Bruxelles, 14. — Une séance de cinéma, organisée par le nouveau bourgmestre de Denterleu, à l'intention des enfants des écoles, n'a pas eu le succès que se servait de l'occupant prévoyait. Après un film gai, qui amusa beaucoup l'auditoire, vint un film de propagande nazie. Lorsque des Anglais apparurent sur l'écran, des applaudissements retentirent. Par contre, lorsque défilèrent des Allemands, ce furent des huées.

La séance dut être suspendue.

Message du général de Gaulle

Londres, 14.—Voici le texte français du message du général de Gaulle transmis hier soir par la BBC:

"Dans le morceau de France qu'on appelle non occupé demain les drapeaux tricolores pavoiseront toutes les maisons. Dans chaque ville et dans chaque village, les Français et Françaises défilent à l'endroit fixé. Partout la *Marseillaise* se sera chantée d'une seule âme et les larmes aux yeux. Que voudront dire ces drapeaux, ces défilés, cette *Marseillaise*? Ils voudront dire, ils diront d'abord que la France vit, que l'océan de ses douleurs ne l'a pas submergée. Qu'elle demeure la France malgré l'invasion et malgré la tyrannie. Ces drapeaux, ces défilés, cette *Marseillaise* diront ensuite que la patrie se souvient, qu'elle n'oublie pas la gloire ni les blessures, ni les soufflets, qu'elle pense à ses enfants qui meurent pour elle sur tous les champs de bataille du monde ou aux poteaux d'exécution. Ils diront enfin ces drapeaux, ces défilés, cette *Marseillaise*, que la France se prépare, qu'elle se rassemble en secret pour le jour terrible où l'Allemand flechissant, la nation tout entière debout chassera et mettra l'ennemi. Les drapeaux, c'est la fierté. Les défilés, c'est l'espoir. La *Marseillaise*, c'est la fureur. Il nous faut et il nous reste la fierté, l'espoir et la fureur. On le verra bien demain."

Soldat accusé d'homicide involontaire

Le soldat Fernand Froment, de l'armée canadienne, accusé d'homicide involontaire, à la suite de la mort de M. Francis Vincent, qui fut frappé par le camion que conduisait Froment, sur la route de Ville LaSalle, alors qu'il était en motocyclette le 27 juin dernier, a subi son enquête préliminaire devant le juge J.-C. Langlois, ce matin, et son examen volontaire a été fixé au 22 juillet, prochain.

Trois témoins ont été entendus à l'enquête. Les deux premiers virent l'accident. Le premier témoin, le frère de la victime, M. J. Vincent, 573 est rue Ontario, fut averti de l'accident et vint après coup pour constater l'état de la victime et des deux véhicules. Le témoin suivant est M. Joseph Desrosiers, de Ville LaSalle, qui, lui-même étant monté sur une motocyclette, vit arriver le camion qui zigzagait sur la route et cria à Vincent de se garer. Le camion qui s'en venait heurta la motocyclette de Vincent.

Mlle Elisabeth Joseph qui avait pris place sur la motocyclette de Desrosiers, dit avoir vu venir le camion qui filait, dit-elle, à une vitesse de 40 à 45 milles à l'heure, elle crut que le conducteur voulait leur faire peur. Après l'accident le conducteur du camion, voyant la victime par terre, se serait écrié: "Je me tue! Je me tue!" Deux hommes durent le retenir car il voulait se noyer.

En Birmanie

Nouvelle-Delhi, Inde, 14 (C.P.) — La Royal Air Force annonce aujourd'hui que ses formations ont exécuté dimanche de nouveaux bombardements contre les Japonais à Kalewa, dans le nord-ouest de la Birmanie.

Le déménagement universitaire

Le déménagement universitaire est commencé mais se poursuit lentement. Dans une quinzaine de jours, il est probable qu'il se fera sur une grande échelle et que cela durera une bonne partie du mois d'août.

Présentement, la Faculté de chirurgie dentaire a fait transporter ses fauteuils de dentisterie. Leur installation est longue; on a commencé par eux.

Dans l'immeuble de la rue Saint-Denis, on a commencé à dévissier les chaînes des amphithéâtres et des autres salles de cours en vue de les expédier à l'Université du mont Royal. Avant de mettre en place ces chaises dans de nouvelles salles, il faut dans nombre de cas les réparer. Conséquemment, on va installer un atelier dans un coin de l'immeuble de la montagne pour reconditionner chaises, pupitres, étagères, etc.

Darlan n'habitera pas à l'Élysée

Vichy, 13. — Radio-Vichy a démenti que l'amiral Darlan doive s'établir à l'Élysée; seuls ses services y auront leurs bureaux.

Radio-Lyon, interprète habituel du gouvernement, a déclaré hier, au cours d'une de ses émissions, que la politesse est et restera "le premier commandement de la Révolution Nationale".

Radio-Vichy annonce que Darcquier de Pellepoix, conseiller municipal de Paris, a été nommé commissaire aux questions juives, en remplacement de Xavier Vallat.

Alfred Cortot vient d'être nommé par le gouvernement de Vichy, président du Comité pour l'organisation musicale nationale.

Le compositeur allemand Felix Weingartner vient de mourir en Suisse à l'âge de 78 ans. Il avait quitté l'Allemagne en 1932 et avait adopté la nationalité suisse.

Le journalisme est considéré comme industrie essentielle

Ottawa, 14 (C.P.) — Les journalistes figurent sur la liste de la section 15 des règlements des services nationaux de guerre. Ils se trouvent dans la catégorie des "industries de guerre" lesquelles sont considérées comme essentielles à la poursuite heureuse de la guerre.

Les journalistes sont définis comme suit: "rédacteurs d'éditorial, reporters ou nouvelles, techniciens et autres employés dont les services sont nécessaires à la mise en page et à la mise sous presse d'un journal, quotidien, hebdomadaire, mensuel et d'autres publications."

Torpillé dans la mer des Antilles

Washington, 14 (A.P.) — Le département de la marine des Etats-Unis annonce aujourd'hui qu'un navire marchand américain de jauge moyenne a été torpillé par un sous-marin ennemi dans la mer des Antilles il y a plusieurs semaines, mais qu'il n'y a pas coulé et qu'il a réussi à gagner un port américain. Le bulletin ajoute que l'on ne possède pas de renseignements sur le nombre des victimes.



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

Lettre de Fadette

UN BON LIVRE

A quoi bon enseigner aux jeunes filles et aux jeunes hommes toutes les sciences, les langues mortes et vivantes, les mathématiques supérieures, si on ne leur enseigne pas sérieusement à bien vivre dans le mariage et à chercher le bonheur là où il est.

La vocation commune, c'est le mariage. On prépare sérieusement les religieux, les prêtres, les médecins, les avocats, les ingénieurs, les industriels, les commerçants à exercer leur profession; on enseigne leur métier aux artisans, mais les futurs maris et les pères de famille, les futures épouses et les mères se jettent dans le mariage sans y avoir même pensé sérieusement.

Oh! on entend bien, par-ci par-là, des sermons, des conférences, des articles utiles, mais ce n'est pas un enseignement suivi: il est donné au hasard et par bribes.

Et voilà que je viens de lire un livre qui est un cours complet préparatoire au mariage, il est destiné aux jeunes filles et aux jeunes hommes. Il est bien écrit et bien pensé. Il est intéressant et complet, touchant à tous les points de ce sujet important, et il s'intitule: "Comment préparer son mariage". Il a une autre qualité, c'est d'être fait pour la jeunesse du Canada.

L'ouvrage commence à être bien connu puisqu'il en est à sa quatrième édition, il est à souhaiter qu'il se répande encore davantage, que toutes les jeunes filles et tous les jeunes gens se pénètrent des sages conseils d'un psychologue et d'un moraliste averti et distingué. On peut facilement se procurer en s'adressant à l'auteur, le révérend Père Granger, O.P., monastère des Dominicains, à Saint-Hyacinthe. Le livre se vend 75 sous.

Pensez-y! Pour cette seule modique, avoir en sa possession les moyens de bien choisir le compagnon de sa vie, d'apprendre à en arriver au point précis où s'équilibrent le devoir de rendre heureux et le désir de l'être soi-même.

L'auteur voit bien ce qui se passe, tant de couples malheureux, mal assortis, qui ne se comprennent pas, qui ne savent rien de leurs obligations et de leurs responsabilités. Il a voulu aider, de toute son intelligence, de toute son expérience et de tout son cœur, cette belle jeunesse qui gâche follement le bonheur parce qu'elle entre dans le mariage sans connaître le savoir que c'est toute sa vie qu'elle engage.

Ce livre, à mon avis, devrait être lu par les jeunes avant qu'il soit question de leur mariage et cela parce qu'étant averti, ils peuvent prévenir nombre d'erreurs qui ne seront pas évitées, s'ils laissent l'amour entrer d'abord en scène. L'amour est aveugle et sourd, il ne voit et il n'entend que ce qui le flatte. Il est sage de prévenir les décisions irréfléchies que l'on paie durement par le malheur de sa vie et celui de toute sa famille. Ce livre éclaire, renseigne et prévient.

L'auteur connaît et signale les dangers de la liberté excessive tolérée de nos jours et il fait comprendre les raisons de ce qu'ils appellent les "sévères d'autrefois". Il n'y a pas d'autrefois pour les mœurs: les mêmes imprudences exposent aux mêmes lamentables résultats et il est toujours à craindre que les fiancés trop libres perdent la confiance, étant mariés, ils doivent avoir l'un pour l'autre.

Il y a dans ces pages des trésors de vérités utiles et de conseils pratiques, et si, ainsi que les jeunes, les parents les lisent, ils perdront l'être de leur coupable insouciance.

De nos jours, on est porté à dénigrer les usages, les habitudes, les traditions dont ont vécu les ancêtres. Quand on parle à la jeunesse des venances, de l'utilité des chaperons d'autrefois, de la nécessité, à ces époques, de remplir ses devoirs d'état, ils sourient, haussent les épaules et vous répondent: "Ce sont des histoires d'autrefois! Maintenant, nous savons nous conduire seuls."

Pauvres enfants! Combien se sont éveillées, un jour, à la connaissance de leur vaine présomption et de leur faiblesse... et les regrets et les larmes ne repèrent pas l'irréparable!

VII-42

FADETTE

L'HOMME, CET INCONNU, par le Dr Alexis Carrel. Un livre dont la lecture s'impose.

"Que de pensée et d'observation dans cet ouvrage remarquable, fruit d'une vie d'étude et d'expérience. C'est l'œuvre capitale du docteur Alexis Carrel, l'une des gloires de la science française."

Volume de 400 pages. Au comptoir \$1.50; par la poste \$1.60. LE CHEMIN DU BONHEUR — la rééducation de soi-même, par le Dr Pauchet. Ouvrage couronné par l'Académie Française.

"En quoi consiste le bonheur? — Un nombre des facteurs incontestables du bonheur, il faut mentionner: la santé d'abord, un harmonieux équilibre des facultés, une certaine puissance de réalisation qui aide à vaincre les difficultés, à réussir dans ses entreprises, à créer du bien-être; une tournure d'esprit faite de confiance, de sérénité, d'optimisme, d'indulgence; un caractère bien trempé, la satisfaction de soi-même, la joie de produire."

Volume de 342 pages. Au comptoir \$1.25; par la poste \$1.35. L'AME DE LA FEMME, par Gina Lombroso. Volume de près de 400 pages. Au comptoir \$1.25; par la poste \$1.35.

COMMENT SE FAIRE DES AMIS pour REUSSIR DANS LA VIE, par Dale Carnegie. Un million d'exemplaires vendus en Amérique! Volume de 264 pages. Au comptoir \$1.25; par la poste \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430, rue Notre-Dame est,

Montréal

Mode et restrictions

Nos couturières et les règlements en temps de guerre

Comment se renseigner et se conformer aux nouvelles ordonnances — Les restrictions ne compromettent pas les styles en vogue — La robe de rue et les vêtements de rayonne — Les plis, les blouses et les boutons de fantaisie

"Ayez soin de tailler vos tissus selon les règlements". Tel est l'avis que vient d'exprimer M. J. A. Klein, administrateur des vêtements de femmes, de jeunes filles et d'enfants de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. Hier, M. Klein a exposé aux couturières ménagères de London, Ontario, à quel point les règlements qui sont en vigueur depuis le 15 juin et qui ont trait aux vêtements de rayonne, de coton et de laine les concernent directement.

Ces règlements s'adressent aussi bien à la maîtresse de maison économique qu'à la couturière spécialisée. On demande aux couturières de toutes les catégories de se familiariser avec ces règlements qui sont à la disposition de tout le monde à l'importe quel bureau de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.

Les restrictions ne compromettent pas l'élégance

Il faut modifier les lignes des vêtements féminins, mais les nombreuses restrictions ne compromettent pas les styles en vogue. Les jeunes filles seront encore éblouissantes dans les robes de style variant avec une jupe de quatre verges. Leurs mères pourront même employer cinq verges et demie de tissu pour réaliser de gracieuses créations de tulle. Si elles ont la chance de se procurer de la laine pour confectionner une mante, elles doivent choisir un patron qui ne comporte pas de capuchon, car il est défendu de mettre une étoffe par-dessus une autre.

La toile à sac

Les vêtements en toile à sacs ne sont plus caractéristiques de la pauvreté; il n'est même pas possible d'utiliser cette toile pour des vêtements d'après un règlement de la Commission qui exige que tous les sacs en toile d'emballage soient retournés aux grossistes. Le style des robes de rue, qui n'est pas révolutionnaire, a été conçu de sorte qu'il se conforme aux nouvelles exigences de la loi; celle-ci prohibe l'emploi de plus de neuf boutons sur les robes et n'autorise pas l'usage d'une fermeture-éclair de plus de sept ou neuf boutons de longueur sur les robes de tons noir, brun ou gris.

Les robes à gilet sont prohibées et les vestons que l'on porte avec une jupe, qui doit être supportée par une ceinture et non par un corsage, ne doivent pas être de plus de 26 1/2 pouces de hauteur.

Ce qui doit disparaître

Autre point important: on condamne radicalement les plis circulaires et pratiquement tous les plis qui mesurent plus qu'un quart de pouce de largeur. Défendus également les capes, les écharpes, les chapeaux et les sacs à main apparaillant en ensemble. Les bords de jupes varieront d'un demi pouce, sur les robes de coton évassées, à 2 pouces, sur les robes de coupe rectiligne en rayonne ou en coton. On peut porter un vêtement de dessous avec les robes d'été en tissu transparent. Autrement, les jupons pour appareiller les robes ne sont pas autorisés. Dans l'esprit du même règlement, on bannit les redingotes quoique le style de nouveaux patrons soit conçu de façon à conserver les lignes amincissantes du modèle original si populaire.

Malentendus

Les restrictions relatives aux jupes à plis ont causé bien des malentendus. Cependant les maisons de couture ont déjà créé un modèle de jupe de même genre. Ses plis peu profonds rencontrent les exi-

gences du règlement, qui limite à 70 pouces la circonférence d'une jupe de laine et à 80 pouces celle d'une robe de rayonne, de coton, etc. Cela permet tout de même de confectionner une robe ou une jupe de lignes amples et gracieuses.

Les blouses ne doivent pas mesurer plus de 23 1/2 pouces dans leur plus grande largeur, y compris le bord; le double empiècement du dos ne doit pas dépasser 3 pouces et demi de profondeur. Les blouses à manches courtes ne comporteront pas d'empièchements doubles, ni de rebord aux poches, ni de rebords français.

En plus des chapeaux, des sacs à main et des manchons destinés à appareiller un ensemble ou un manteau, ces dames doivent sacrifier à l'effort de guerre les boutons de fantaisie et ceux des manches des vestons et manteaux.

On accorde un permis spécial lorsque les mesures d'une personne dépassent les prévisions de la loi, mais on ne fait d'exceptions dans aucun autre cas.

L'Amicale des Ursulines

Les anciennes élèves des Ursulines sont cordialement invitées à assister à l'inauguration du monument de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, offert à leur Alma Mater, lors du troisième centenaire de son arrivée au pays, en 1639.

Cette inauguration coïncidera avec la réunion de l'Amicale, le 20 août prochain, dont les membres auront l'avantage de passer tout un jour au vieux monastère, à la condition de communiquer, avant le 1er août, avec Mlle Jeanne Pelletier, 5, rue du Parloir, afin de s'assurer à l'avance du nombre de places, toujours plus nombreuses, en de telles circonstances.

Les circulaires reçues en avril ne faisant mention que de la réunion habituelle, les amicalistes sont priées d'avertir leurs amies de ce changement.

Prochaines retraites

Au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Outremont, il y aura une retraite fermée pour jeunes filles, du 16 au 19 juillet. Celles qui désirent y prendre part peuvent s'adresser à Do 0776 ou 5737.

Du 20 au 23 juillet, retraite pour dames; du 14 au 17 août, pour jeunes filles.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

En moins de temps...

Montréal est maintenant plus près de l'Angleterre que ne l'est la ville de Toronto, ce qui signifie que les Montréalais se rendent maintenant en moins d'heures (9 heures) au pays de Sa Majesté le Roi que dans la Ville-Reine. Cela signifie également que désormais Anglais et Canadiens pourront se visiter plus souvent, comme le font les Montréalais qui fréquentent de plus en plus les quartiers généraux du chat sauvage, ainsi désignés pour la maison J.-F. Reid, le marchand de fourrures bien connu de la rue Amherst (no 1473). Placez votre commande aujourd'hui chez Reid, donnez-lui vos mesures pour le manteau (ou paletot) de fourrure que vous vous proposez de porter l'hiver prochain.

Une session générale clôtura les réunions d'études, Mar Perrier, V. G., proposa Jeanne Mance comme modèle de l'infirmière catholique,

Convention des hôpitaux catholiques du Canada

Les nombreux problèmes étudiés — La défense civile — Hôpitaux et service de guerre — La protection des villes de Halifax et de Vancouver — L'assurance-santé — Assurance-maladie — Le projet d'Ecole centrale pour gardes-malades — Voeu pour la béatification de Jeanne Mance

A l'occasion du troisième centenaire de l'Hôtel-Dieu de Montréal, l'Association Catholique des Hôpitaux du Canada et des États-Unis a tenu à Montréal une convention spéciale.

La délégation américaine comptait le R. P. Alphonse Schmitt, S.J., président, et quarante religieux. Près de cent cinquante congressistes vinrent de tout le Canada se joindre aux quelques trois cents représentants des communautés hospitalières de Montréal.

La convention a débuté par une messe solennelle célébrée à Notre-Dame, par S. E. Mgr Charbonneau, qui a souhaité la bienvenue aux congressistes. Pour cette messe, les infirmières canadiennes, tant catholiques que protestantes, s'étaient réunies au personnel religieux des hôpitaux, si bien que la vaste église était remplie. Après la messe a eu lieu le dévoilement d'une plaque à la mémoire de Jeanne Mance, sous la verrière consacrée à celle-ci.

Les congressistes furent conduits alors, par une centaine de voitures amies et de taxis, au collège de Montréal, où se passa le reste de la journée. Dîner de cinq cents convives. Puis, à l'Ermitage, première séance d'étude, présidée par S. E. Mgr Whelan et consacrée à l'œuvre de Jeanne Mance. Après les souhaits de bienvenue du représentant du maire et du recteur de l'Université, le R. P. Léon Pouliot, S.J., fit en français une allocution de la fondation de Montréal dans laquelle il situait Jeanne Mance; M. Ballantyne, du Catholic Register, raconta quelques faits plus récents, en anglais. Le R. P. Schmittalla fit aussi part des lettres de souhaits que les autorités ecclésiastiques des États-Unis et du Canada adressaient aux Hospitalières, et deux religieuses, Soeur LaCroix, S.G., et Mère Margaret, se firent les interprètes des communautés sœurs. Le R. M. Allard remercia ensuite avec beaucoup de tact et de finesse. Le soir, à l'Ermitage, séance récréative donnée par les infirmières de l'Hôtel-Dieu: deux sketches historiques de Mlle Daveluy et une cantate.

Le lendemain, les séances eurent lieu au Jardin botanique. L'après-midi, on étudia la "défense civile". M. l'abbé McCowell, de Hamilton, traita de l'administration des hôpitaux pour service de guerre; le col. Peclere, M.D., de Québec, exposa la préparation professionnelle requise. Enfin, au nom du Dr Manion, directeur de la défense contre les raids aériens, M. Murry d'Ottawa parla d'un programme d'urgence de défense civile. Après avoir remercié les orateurs, le R. P. d'Orsonnes, S.J., invita une religieuse d'Halifax et une autre de Vancouver à dire les précautions prises dans ces villes exposées aux bombes de l'ennemi. Les deux sœurs hospitalières intéressèrent beaucoup l'assemblée par leurs renseignements précis et pratiques. M. R. M. Kneiff, secrétaire actif de l'Association, ajouta quelques mots sur ce que font les hôpitaux américains pour se protéger contre les bombardements.

Le dîner se prit sur les pelouses du Jardin botanique, par une belle température ensoleillée. L'après-midi les travaux reprirent en deux sections: française et anglaise. A la section française, le R. P. Emile Bouvier, S.J., traita de l'assurance-santé et des relations entre le gouvernement et les hôpitaux. Ces relations ne doivent être ni d'opposition ni d'absorption, mais de franche collaboration. Soeur Dorais, des Sœurs Grises du Manitoba, traita aussi de l'assurance-maladie. A la section anglaise, au contraire, sous la direction du Dr Hingston, après un exposé doctrinal en faveur du projet de l'Ecole Centrale pour gardes-malades, par Soeur Mary Kathleen, directrice de l'Hôpital Saint-Michel de Toronto, et une forte approbation par l'abbé O'Reilly, d'Edmonton, il y eut une discussion prolongée, et le R. P. Schmittalla s'opposa avec une telle vigueur à ce plan que tous se rangèrent en définitive à son avis. Le Dr C. O. Trainor, de Winnipeg, donna un travail sur les relations des hôpitaux avec le gouvernement. Une session générale clôtura les réunions d'études, Mar Perrier, V. G., proposa Jeanne Mance comme modèle de l'infirmière catholique,

et finit en relevant le voeu cher à Mgr Bruchési de voir un jour la Cause de Béatification s'ouvrir à Rome. A la fin de son discours, deux congressistes, l'une de langue anglaise, Soeur Saint-Ignatius, de Glace Bay, et l'autre de langue française, Mlle G. Brossard, demandèrent officiellement, au nom des infirmières religieuses et laïques du Canada et des États-Unis, que les autorités ecclésiastiques acceptent favorablement ce voeu.

Les congressistes se transportèrent à l'Hôtel-Dieu. Au pied du monument de Jeanne Mance, le R. P. Schmittalla, au nom de tous, prend la résolution de travailler à hâter, si possible, la béatification de Jeanne Mance. Après la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, les Sœurs de l'Hôtel-Dieu recurent, sur le balcon de la salle des gardes-malades, toutes les congressistes à dîner. Après l'exécution d'une cantate à Jeanne Mance, oeuvre de M. G. Cusson, les autorités ecclésiastiques ouvrirent les portes du cloître aux invitées. Neuf heures du soir, les corridors du vieux cloître résonnèrent encore sous les pas multiples et les accents joyeux des admiratrices de Jeanne Mance et des continuatrices de son Oeuvre bienfaisante. (Comm.)

Du soleil pour l'enfant comme pour les fleurs

Québec, 14. — La race qui a doublé ses effectifs tous les ans, quelquefois même en des périodes plus brèves, ne s'est pas développée dans des conditions toujours mauvaises, déclarait l'autre jour le docteur Antonio Bossinotte, en traitant de la salubrité de l'habitation. Oh! n'allons pas croire que tout est déficient chez nous et que l'humble maison rurale bâtie depuis deux siècles ou 20 ans ne connaît rien des exigences sanitaires actuelles, ajouta-t-il.

A l'époque de la Conquête, continue le docteur Bossinotte, il faut bien admettre que le foyer canadien n'était ni luxueux, ni même confortable, et cependant, 14 ans après la sombre épreuve, nos villes étaient passées de 65,000 à 100,000.

Toutefois, madame ou chère ménagère, si, gentiment, vous me laissez visiter votre demeure peut-être pourrions-nous ensemble déceler certaines causes d'insalubrité et certaines habitudes de vie plus ou moins appropriées aux exigences actuelles du bien-être et du milieu salubre.

Poliment vous introduisez le visiteur dans le salon. Les stores sont baissées, l'atmosphère est tiède, humide, et les visages des ancêtres appendus au mur apparaissent un peu sévères et blafards dans cette demi-obscurité. Aussitôt madame de s'excuser: Vous comprenez, monsieur, il faut bien tenir les toiles baissées, car le soleil décolorerait mes tapis et il brûlerait mes rideaux. — Peut-être, madame, mais ce bon soleil auquel vous défendez d'entrer ne colore-t-il pas par contre les joues des mères et des enfants. Pourquoi lui fermez-vous la porte, c'est lui pourtant qui dore les blés? D'ailleurs, en entrant il y a un instant, j'ai vu sur la galerie des belles plantes vermeilles et pleines de parfum, pourquoi les laissez-vous dehors?

— Il a bien fallu les sortir, me dites-vous, car, après avoir passé l'hiver enfermées, elles avaient en train de s'étouffer, de périr. — Et, pourtant, dans cette autre pièce sombre que j'entrevois, n'est-ce pas votre bébé qui dort. Et, tout doucement, à pas feutrés, pour ne pas troubler les beaux rêves exclusifs à cet âge, nous nous approchons du berceau. Gras, mais un peu pâle; lui aussi, madame, il a passé l'hiver enfermé. Pourquoi ne le laissez-vous pas dormir au milieu des plantes, le nez dans le vent et face aux montagnes doyantes, au ruisseau qui chante, ou au bosquet fleuri? Et, si l'hiver passé dans votre maison est aussi défavorable au bébé comme aux plantes, ne croyez-vous pas que vos pièces manquent un peu d'aération, de ventilation? Le chauffage parfois exagéré, la combustion imparfaite, la respiration, les émanations humaines et animales, les odeurs de cuisson, etc., vos fenêtres me paraissent bien closes pour permettre à toutes ces causes d'insalubrité de l'air de disparaître.

Jeanne Lajoie

"L'héroïne de Pembroke"

par le

R. F. Urbain-Marie, F.I.C.

Brochure de 96 pages. Au comptoir ou par la poste .15 l'unité; \$1.50 la douzaine.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Contre le travail des jeunes dans les industries

Le Comité exécutif de la *Catholic Women's League*, en réunion à Montréal, a présenté une résolution "déplorant la tendance d'une partie de l'industrie à employer les garçons et les filles mineurs de sorte que ces jeunes sont tentés de laisser l'école par la perspective de gagner de l'argent", tandis que les travailleurs entraînés plus âgés ne sont pas appelés aussi nombreux qu'ils devraient l'être.

"La vie gracieuse de Catherine Tekakwitha" (1)

PAR JULIETTE LAVERGNE

Les Editions Gracies viennent de publier *La vie gracieuse de Catherine Tekakwitha*, par Juliette Lavergne. La prière d'insérer de l'éditeur dit que ni la documentation scientifique ni la nomenclature chronologique n'alourdissent cette biographie; ce qui est exact. L'auteur ne prétend apporter rien de nouveau sur le sujet; c'est simplement le récit de la vie d'une jeune Iroquoise morte en odeur de sainteté et dont le procès de béatification est en cours.

Cela dit, il convient de féliciter l'auteur; le récit romancé est fort joli et édifiant. Sans effort, en moins de deux cents pages, on apprend les principaux événements de la vie à la fois accidentée et calme de l'héroïne, et l'on voit un intéressant tableau de la vie des Amérindiens. Dans un prologue, l'auteur nous raconte la vie des parents de Catherine. Puis, ses parents morts, Catherine va vivre chez son oncle, d'où, après bien des épreuves, elle s'en ira à la Prairie, colonie indienne catholique si édifiante.

Voici en quels termes M. l'abbé J.-C. Beaudin, qui a écrit la préface, recommande ce volume:

"Quels que soient vos goûts et vos préférences, prenez et lisez ce livre... Vous y trouverez aventures, amour, histoire, descriptions, légendes, mœurs sauvages, consolations et pensées profondes, tout cela écrit dans un style simple, enloupé, sans phrase, et à la portée des plus jeunes comme des plus âgés, des plus instruits comme de ceux qui le sont moins."

(1) Ce livre illustré, grand format: 7 pouces x 10 pouces, se vend au prix de \$0.75; par la poste: \$0.85.

Service de Librairie du Devoir.

"Prends la route"

par EDOUARD MONTPETIT

Etude d'un vit intérêt

En vente au Devoir et dans les principales librairies.

Prix: 25 sous

POILS FOLLETS

SUPPRIMÉS CHEZ VOUS

INSTANTANÉMENT

Grâce à la CIRE

Rapide - Certain - Efficace

Sans douleur

Préparé dans 125

laboratoires

TRAITEMENT COMPLET... 75¢

(Frais de poste 10¢ en plus)

Pour renseignements et commandes

LABORATOIRES COQUETTE

1571 Ste-Catherine O. Mont. H.A. 4677

A VOTRE SERVICE

Où teindre est un art:

Léveillé

Les Teinturiers et Nettoyeurs connus

Bureau: 4368, rue Parthenais

Ateliers: 4371, Lafrance

Blanc... Blanc... Il doit

restorer. Les ingrédients em-

ployés pour NETTOYAGE Léveillé,

vêtement blanc, chez Léveillé,

font disparaître les moindres

taches... nettoient et stérili-

sent de "FOND EN COMBLE"

sent de "FOND EN COMBLE"

manière de Léveillé.

ENVOIS CHERCHER ET LIVRONS

Signalez CH. 2152

DEPUIS 1914

Feuilleton du "Devoir"

LA VIE N'EST PAS UN ROMAN

par LINE DEBERRE

25. (Suite)

— Merci. Cette nièce est très bonne pour la pauvre étrangère que je suis.

— Très bonne, certes! Mais, pauvre étrangère, vous ne le serez plus longtemps. Les papiers qu'on m'a remis me prouvent clairement que l'on a profité, à la mort de M. Selmann, de votre ignorance en ce qui concerne les affaires. Je ferai rendre gorge aux malhonnêtes gens qui vous ont dépouillée si indignement.

— Quelle joie! Je suis bienheureuse pour ce petit Bobby et aussi pour... pour une autre personne qui était si désolée d'être pauvre.

— Ne rougissez pas, je connais

vos projets. Et je vous assure qu'avec ce que je vais vous faire rendre, vous pourrez, votre futur mari et vous, préparer tranquillement l'avenir.

— Je été si ennuagée d'être pauvre femme! — Voulez-vous que je vous conduise tout de suite chez Mlle Dantec? C'est à cinq minutes d'ici... Gaston vous portera vos valises.

En chemin, Mary, avec cet air câlin qui était irrésistible, demandait:

— Vous été un savant, alors soyez gentillesse de me dire quand je parle mal. Mlle Flourey, qui été une mère amie que le baby est dans son loge, me disait quand le parlais

mal.

— Entendu, je remplacerai Mme Flourey, qui je le devine, s'appelle justement Flourey.

— Yes, Flourey.

— Eh bien! pour commencer, il ne faut pas me dire vieille célibataire... mais vieux! Vieux célibataire.

Tous deux prirent une rue étroite bordée de maisons basses.

— Nous arrivons. Vous verrez, c'est une très bonne personne que Mlle Dantec... Je vous préviens, elle est sourde! Mais il ne faut pas avoir l'air de s'en apercevoir...

Vous verrez aussi un écrivain de Paris, M. Augié, le père de Rosette, qui vous prête sa chambre.

— Je ne reverrai pas miss Rosette?

— Non, elle est justement chez M. Samois, en Normandie.

— Oh! quelle... quelle... Comment vous savez que la Providence arrange bien tout?

— Une coïncidence!

— Yes, une coïncidence. Eh bien!

— Mademoiselle, la voilà!

Mlle, qui guettait devant la por-

te, cria en vain la nouvelle à sa malheureuse, mais M. Augié, qui entendit, fit à sa tante un signe amical qu

A OTTAWA

(suite de la première page)

pas pour but d'empêcher notre population d'avoir des renseignements, mais plutôt d'empêcher l'ennemi d'en obtenir. Il ne sert de rien de censurer la presse et la radio, si n'importe quel député peut, par une seule déclaration, détruire le bon travail de la censure. Comme M. Roy a parlé de son désir de protéger ses commettants, le ministre lui a répondu: "J'ignore que mon honorable ami ait jamais été bien actif pour assurer la défense de ce pays". Cette dernière phrase était évidemment de trop. M. Roy a répondu à cela qu'il avait fait plusieurs suggestions en vue d'assurer la protection de notre pays et que si l'on avait suivi ses conseils, on aurait pu éviter des incidents regrettables. Il a demandé de nouveau une séance secrète de la Chambre. M. J. L. Goldwell, leader de la C. F., a insisté, lui aussi, pour que soit tenue une séance secrète au cours de laquelle on pourrait débattre le problème de la défense du Canada.

M. Saint-Laurent rembarre le suave Dr Bruce

Il s'est passé ensuite un bref incident qui a failli soulever la colère des députés. Le Dr H. A. Bruce, député conservateur de Toronto-Parkdale, a déclaré, sous une forme interrogative, qu'une récente réponse du gouvernement au sujet des frais payés aux avocats qui avaient participé à l'enquête royale sur l'expédition de Hong-Kong manquait de franchise. Comme la question était posée au ministre de la Justice, M. Louis Saint-Laurent s'est levé avec promptitude et il a déclaré qu'il ressentait vivement la remarque de M. Bruce et il lui a demandé de la retirer. Ce que le Dr Bruce a fait. M. Saint-Laurent a déclaré qu'il n'avait rien eu à voir à la préparation de la réponse ministérielle à la question de M. Bruce. Celui-ci a affirmé que le lieutenant-colonel George Drew, l'un des avocats à l'enquête, avait déclaré, dès la première séance de la commission royale, qu'il ne demanderait aucune rémunération pour ses services. Dans sa réponse de l'autre jour, le gouvernement s'est contenté de dire que M. Drew n'avait pas présenté sa note.

Se tournant vers le ministre des Finances, M. Bruce a demandé s'il était au courant de la déclaration de M. Drew au début de l'enquête. "J'ignore absolument ce qui s'est dit à cette séance secrète", a répondu M. J. L. Goldwell, et j'aimerais bien savoir comment mon honorable ami (M. Bruce) est arrivé à le savoir". Le chef de l'opposition, M. R. B. Hanson, a alors demandé au ministre de la Défense nationale, qui avait assisté aux séances de la commission, s'il était au courant de la déclaration de M. Drew. M. J. L. Ralston a répondu qu'il n'avait pas entendu cette déclaration. Au milieu de cris et d'un beau vacarme, le Dr Bruce a demandé si, en vue de l'accusation portée contre "un citoyen loyal et patriote" — accusation qui a été retirée par la suite — le gouvernement ne ferait pas d'excuses au lieutenant-colonel Drew et s'il ne lui offrirait pas une compensation. M. Ralston a répondu à cette dernière question de M. Bruce.

La main-d'œuvre est rare aux champs

Il appert, d'après des questions de députés conservateurs, que la rareté de la main-d'œuvre agricole devient un problème de plus en plus aigu. En réponse à une interpellation de M. E. E. Perley, député conservateur de Qu'Appelle, le ministre de l'Agriculture, M. J. G. Gardiner, a déclaré qu'il serait difficile d'obtenir beaucoup d'aide pour les agriculteurs cet été. Presque toute la main-d'œuvre disponible est employée à l'heure actuelle, dit le ministre, soit dans les forces armées, soit encore dans les usines et sur les fermes. M. Gardiner a ajouté qu'on avait mis de côté une somme de \$100,000 pour aider les provinces à transférer les travailleurs d'un endroit à un autre. M. H. A. Bruce a dit, de son côté, que la main-d'œuvre rurale est "volée" par des gens qui sont disposés à la mieux rémunérer. M. Mitchell, il serait difficile de contrôler les gages payés aux employés de ferme. Quant à M. Ralston, il a dit qu'il ne pouvait pas donner l'assurance que les soldats seraient disponibles pour les travaux de la ferme. Ainsi le problème de la main-d'œuvre s'aggrave de plus en plus.

M. Hanson et les spiritueux

Lorsque la Chambre, après avoir approuvé en troisième lecture le bill destiné à stimuler la formation professionnelle, a commencé l'étude des résolutions budgétaires, le chef de l'opposition, M. R. B. Hanson, a suggéré que l'on employât certaines méthodes d'impôt pour restreindre l'achat et la consommation des spiritueux. D'après M. Hanson, l'augmentation de la consommation des spiritueux est beaucoup trop considérable. On dépense plus de \$200,000,000 par année en spiritueux, au moment

où la nation fait d'énormes sacrifices pour la guerre. En 1942, cette somme atteindra \$250,000,000. M. Hanson n'a pas proposé la prohibition totale, parce qu'on ne pourrait réussir à la faire observer qu'avec l'appui de la majorité de la population. Tout de même, si on élevait les impôts, on se trouverait à restreindre la consommation de ces boissons tout en augmentant les revenus de l'Etat. De plus, en temps de guerre, il y aurait moins de danger d'encourager la contrebande qu'en temps de paix. M. Hanson a reconnu que la question relève des autorités provinciales. Mais le gouvernement fédéral devrait essayer "d'organiser" les provinces en vue de réduire la vente des spiritueux.

Le ministre des Finances, M. J. L. Goldwell, a donné raison à ceux qui s'inquiètent de l'augmentation constante de la consommation des spiritueux. Toutefois, il a insisté sur le fait que le problème relève des autorités provinciales. Tout ce que le gouvernement peut faire, en la matière, c'est de hausser les impôts. C'est ce qu'il fait d'ailleurs, puisque dans son récent budget le ministre a annoncé une augmentation de \$7.00 à \$9.00 de la taxe d'accise sur les spiritueux. Hauser l'impôt davantage serait inviter les gens à se livrer à la contrebande. Autre aspect du problème: il semble qu'il n'existe aucune rareté des matières premières qui entrent dans la fabrication de l'alcool. Même si on rationnait ces matières premières, cela n'affecterait pas avant quatre ou cinq ans la consommation. La question a donc plusieurs aspects. N'empêche que des députés, appartenant à presque tous les groupes de la Chambre, ont parlé dans le même sens que M. Hanson.

M. Charles Parent

M. Charles Parent, député de Québec-Ouest-et-Sud, a approuvé complètement les remarques du chef de l'opposition. A un moment où l'on rationne les nécessités de la vie, on ne saurait tolérer que la nation dépense \$250,000,000 par année en spiritueux. "J'attire tout particulièrement l'attention des autorités", a dit M. Parent, sur les facilités fournies aux soldats de se procurer de l'alcool. Je ne vois pas comment on peut entraîner une armée avec des spiritueux. J'admets que l'on permette aux soldats de prendre un verre de bière, mais la façon dont on dépense l'argent en boissons enivrantes, dans ma ville, est inquiétante. Il est beau de dire qu'une bonne partie de cet argent tombe dans la bourse du gouvernement fédéral, sous forme d'accise. Je me souviens avoir lu récemment le rapport annuel d'une entreprise qui fabrique des boissons. On y disait que bien que l'entreprise eût versé \$11,000,000 au fédéral en impôts et taxes, il lui en restait \$10,000,000 à partager entre les actionnaires". M. Parent a rappelé qu'au cours de la dernière guerre les impôts fédéraux sur les alcools s'élevaient à \$17.00 le gallon d'alcool. Le danger de la contrebande est moindre maintenant qu'il y a une trentaine d'années, grâce à l'excellent travail de la gendarmerie royale.

Le père de famille

La Chambre a étudié plusieurs impôts. Ainsi M. Hanson et M. Mark Senn, conservateur de Haldimand, ont exprimé la crainte que la hausse de la taxe de 10 à 20 cents la livre n'affectât sérieusement les revenus des planteurs de tabac. Cette taxe frappe le tabac en feuilles. On a passé ensuite à la taxe sur les dépêches télégraphiques et les appels téléphoniques interurbains. La discussion a porté sur plusieurs autres sujets. Il est arrivé au ministre d'amender les résolutions budgétaires originales. Cela a contribué à faire du débat quelque chose d'extrêmement difficile à résumer. Il en sera de même tant que la Chambre étudiera les résolutions budgétaires. On s'attend toutefois à un débat plus suivi et mieux ordonné sur l'impôt sur le revenu en ce qu'il affecte le père de famille. C'est là une question aux conséquences sociales considérables. Presque toute la presse du pays a fortement critiqué le budget. Il se propose, et avec raison.

Leopold RICHER

Bloc notes

Après les sigles, les symboles

La guerre avait vu se répandre, de façon presque alarmante, la mode des désignations par sigles. Les choses s'appellent de moins en moins par leurs noms, de plus en plus par les lettres initiales de leurs noms. Voici qu'aux sigles, s'ajoutent maintenant pour tout ce qui relève du ministère fédéral des Munitions et d'Approvisionnement, et qu'est-ce qui n'en relève pas d'une manière ou de l'autre? — les symboles commerciaux et industriels.

Il s'agit de petits dessins que le ministre lui-même choisit et qu'il dé-

signe à chaque entreprise commerciale ou industrielle et que chacune doit par la suite très fidèlement reproduire sur ses commandes. Aux Etats-Unis, il y avait déjà longtemps que l'on avait imaginé, à l'intention des illettrés, des symboles sur les bulletins de vote pour représenter les partis divers candidats. Ainsi l'âne symbolise une candidature du parti démocrate, l'éléphant, une candidature du parti républicain, le G. O. P. L'illettré est de nos jours un type humain à peu près disparu dans nos pays de haute civilisation, du moins l'entend-on dire souvent. Il n'en reste pas moins que l'usage du symbole garde sa valeur. Si tout le monde sait lire, tout le monde n'a pas le temps de lire et, pour obvier à cet inconvénient, c'est au symbole que l'on a de plus en plus recours. Le ministère des Munitions et d'Approvisionnement, qui dirige M. C. D. Howe, vient de prendre, sans doute pour faciliter certaines classifications, une décision à propos de l'utilisation des symboles au Canada. Et sous la signature même du ministre, il publie dans la presse du pays un placard publicitaire qui fait part au public de l'ordonnance, en date du 10 juillet, qui s'y rapporte.

Toutes les entreprises, annonce le ministre, à l'exception des commerces de détail, seront classifiées et on leur donnera à chacune des symboles de classification qu'elles apposeront sur toutes leurs commandes. Celles qui ne se conformeront pas à ces nouveaux règlements courront le risque de ne pas obtenir certaines marchandises ou certains matériaux qu'elles désirent acheter. D'après ce système, tout acheteur de marchandises ou de matériaux quelconques, d'une valeur d'au moins \$15, à l'exception des détaillants ou des personnes qui achètent des détaillants, devra s'enquérir immédiatement du symbole qui désigne son commerce et les marchandises qu'il désire acheter.

Il faut s'adresser au loin

Pour donner aux intéressés, nombreux va-t-il sans dire, des informations quant à la classification des commerces et quant à la manière d'obtenir les nécessaires, les obligatoires symboles, le ministre désigne quatre bureaux: celui du directeur des priorités, ministères des Munitions et d'Approvisionnement, à Ottawa, ou l'une des trois succursales du service des priorités, à Toronto, à Vancouver, à Halifax. A ces mêmes bureaux, l'on peut aussi obtenir des exemplaires de l'ordonnance.

Donc pas de bureaux d'information à Montréal, qui est pourtant la métropole du Canada. Ce qui est assez étrange, étant donné l'importance de notre ville, le nombre des industries de toutes sortes, notamment des industries de guerre, qui s'y trouvent établies, dans la ville même et aussi dans son voisinage immédiat.

Puisqu'il s'agit de l'occurrence de priorités, l'on ne voit pour quel bon raison Toronto obtient ainsi la priorité sur Montréal. Ça n'est pas la première fois que la capitale ontarienne obtient faveur de ce genre et même parfois, faveur plus grande, par exemple, dans le cas de bureaux permanents des Chemins de fer Nationaux. Rien ne justifiait le privilège dans le passé, rien ne le justifie dans le présent et moins que l'on ne soit déterminé, dans Ottawa, à approvisionnement à multiplier, comme c'est déjà largement commencé, les contrats de guerre du côté ontarien. Il est vrai que Toronto est la ville, la patrie des Deux-Cents, mais cela ne lui confère pas tous les droits au détriment de Montréal.

14-VII-42

Emile BENOIST

L'actualité

(suite de la première page)

gestionné et qui, aux heures de presse, est un foyer de danger constant pour les piétons, automobilistes ou camionneurs. Un parc à cet endroit ouvrirait une bouche d'air salubre, tout en mettant en valeur les lignes grecques du nouveau Palais de Justice et l'architectural malheureusement mutilée du vieux Palais. Quant à la disparition des immeubles qui logent actuellement plusieurs services du gouvernement provincial, ce ne serait certes pas une perte du point de vue esthétique.

Il faut que le projet réussisse et il réussira. Le premier ministre qui, dimanche dernier, rendait un vibrant hommage à la France, se fera sans doute un point d'honneur de permettre à Ville-Marie d'honorer un grand Français dont le nom est si intimement lié à son berceau.

Lucien DESBIENS

Pour le procès Chaloult

Dans la liste des premiers souscripteurs pour défrayer les frais du procès Chaloult publié hier par la Ligue pour la défense du Canada, au nom de M. Pierre-N. Carle, de Montréal, il fallait lire \$5.

La conscription pour outre-mer

Déclaration de M. Oscar Drouin

Le député provincial de Québec-Est et ministre dans le cabinet Godbout félicite les députés fédéraux qui ont voté contre le bill 80 — "Je ne veux pas être complice de cette conscription qui se trame aujourd'hui pour endormir le peuple et ensuite le jouer"

"Pour nous faire marcher, on parle constamment de nos obligations, mais on oublie de nous donner nos droits" "Si, par hasard, il n'y avait pas d'autres moyens que l'isolement pour rester dignes et honorables, nous n'en avons pas peur"

Québec, 14. — M. Oscar Drouin, député de Québec-Est au parlement provincial et ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce dans le gouvernement Godbout, nous adresse la déclaration suivante:

Je félicite vivement les députés fédéraux qui ont voté la semaine dernière, à Ottawa, contre l'abrogation de l'article 3 de la loi de mobilisation des ressources nationales. Ils ont enregistré un vote contre le principe même de la conscription pour service outre-mer et contre son application. Ils n'ont pas voulu être complices du jeu de trappes politiques qui s'exécute actuellement dans la capitale, à Ottawa, où l'on vote la conscription tout en disant qu'elle n'est pas nécessaire "actuellement".

Depuis le résultat du plébiscite, toute une propagande a été habilement organisée dans la province, pour apaiser l'opinion publique, amortir son opposition et l'amener graduellement au fait accompli: la conscription.

Pour cela, on a soulevé l'argument de confiance en M. King: "Votez avec confiance, mais M. King ne l'imposera pas tout de suite, peut-être plus tard, peut-être jamais". Les députés d'Ottawa qui ont voté contre la conscription savent comment on a essayé d'être insidieux avec eux, pour les faire ranger d'idée, mais je suis heureux de les féliciter d'avoir tenu bon.

Quant au peuple que l'on a voulu embrouiller de nouveau, il a vu et voit encore clair. La conscription décidée ou imposée par un parti ou par un autre c'est la conscription quand même, bien que la procédure pour l'imposer puisse être différente.

Ceux qui ont voté pour l'abrogation de l'article 3 ont pris une responsabilité qui demeurera historique. Ils ont voté pour le principe de la conscription, sans restriction, et pour l'abolition de la dernière barrière qui empêchait cette mesure d'être mise en application. Ils ont abandonné un principe de tradition politique que les libéraux canadiens-français depuis toujours, avaient soutenu, et sur lequel Laurier et Lapointe n'ont jamais failli.

Si, dans quelque temps, nos jeunes gens sont forcés de partir pour aller combattre sur tous les champs de bataille du monde entier, le peuple pourra pointer du doigt, comme responsables, ceux qui ont voté pour l'abrogation de l'article 3. Ils sont devenus des libéraux conscriptionnistes.

J'ai promis à mes électeurs de ne jamais être vague ni subtil de ce sujet, ni de jouer sur les mots avec eux, et c'est une des raisons pour lesquelles j'interviens de nouveau dans le débat.

14-VII-42

Emile BENOIST

Je parle pour moi-même et n'engage nul autre. Je ne veux pas et ne serai, pour aucune considération, complice de cette conscription qui se trame aujourd'hui pour endormir le peuple, et ensuite le jouer. Pour ma part, je veux rester loyale avec moi-même. J'ai combattu la conscription depuis 1917, et j'entends bien la combattre encore; je n'ai jamais dévié de ce principe, et je vais rester libéral anticonscriptionniste.

Le nazisme et le fascisme doivent être éradiqués. La démocratie doit triompher. Je veux autant que n'importe qui le succès des alliés et je considère que cette guerre est la nôtre, mais elle doit être envisagée doublement, et dans son aspect général et comme défense du pays.

Le territoire canadien est aussi important à protéger que celui des autres nations alliées; il est aussi gravement et directement menacé, surtout depuis l'entrée du Japon dans cette guerre; les autorités nous le disent tous les jours.

Notre participation à l'effort commun prend donc pour nous un double aspect.

Mais si on n'y prend garde, certains éléments puissants, qui n'ont en vue que le triomphe de l'Empire comme empire, ne s'occuperont que plus ou moins de la défense du pays, qui, pour eux, a un aspect non seulement secondaire, mais tertiaire et même quaternaire. Je veux autant que n'importe qui le triomphe des Alliés, mais je suis en même temps le respect des engagements et de la parole donnée. La conscription n'a jamais été nécessaire. Il est facile de constater que c'est la politique qui en est la cause, qui en a fait susciter l'idée. Pourquoi n'est-on pas resté fidèle aux directives de Lapointe? On dirait qu'il est mort depuis de longues années!

Droits égaux

Pour nous faire marcher, on parle constamment de nos obligations, mais on oublie de nous donner nos droits. A des obligations égales, correspondent des droits égaux, et l'on semble l'oublier complètement, en mettant les Canadiens français dans une position humiliante devant la nation.

Nous sommes 30% de la population canadienne; de sorte que nous devrions avoir à Ottawa un nombre d'employés civils ou de contrôleurs proportionné à notre population. Et, cependant, les chiffres sont décourageants et démostratifs pour nous. On ne devrait pas être surpris d'apprendre qu'il y a quelquefois du malaise ici dans cette Province, souvent du ressentiment, et très souvent de l'amertume, pour le traitement de parent pauvre que l'on nous donne dans la Confédération.

Il y a, à l'heure actuelle, à Ottawa, des contrôleurs nommés par le gouvernement fédéral. Ces hommes d'affaires contrôleront les activités économiques de la nation pour la durée de la guerre; on réalise par là leur importance.

Ils tiennent et tiendront entre leurs mains les leviers de commandement stratégiques. Il y en a 17 dans le département des munitions: War-time Industrial Control Board.

Sait-on combien il y a de Canadiens français qui y sont contrôleurs? Je prends ces chiffres dans la dernière édition de "Industrial Canada", du mois de mai dernier, revue bien connue, publiée à Toronto par la Manufacturers' Association.

Sur 17 contrôleurs, il n'y a pas un seul Canadien français. Et, sur 10 assistants contrôleurs, 2 seulement ont des noms canadiens-français.

Et maintenant, jetons un coup d'oeil au War-time Prices & Trade Board, dans le département des finances. Il y a 127 coordonnateurs, administrateurs et directeurs. Eux aussi détiennent les leviers de commande économiques, et ce sont eux qui contrôleront les destinées du commerce et de l'industrie au Canada, du haut en bas de l'échelle, dans le gros comme dans le détail, pour la durée de la guerre.

Sait-on combien il y a de Canadiens français dans cette Commission? Sur 271, il y a 16 Canadiens français remplissant 20 positions! C'est comme cela que l'on nous traite!

14-VII-42

Emile BENOIST

"Il y a une limite à tout"

Il y a une limite à tout, et cette situation humiliante doit cesser. Depuis quelque temps, certains nous font des menaces. Que ces gens sachent une fois pour toutes que nous n'endurerons pas d'être punis pour notre attitude, que nous n'avons pas et n'aurons pas de complexe d'infériorité, et que nous ne prendrons pas de back seat dans la Confédération.

On parle de nous convertir; on dit que nous avons reçu une mauvaise éducation politique; on prétend que les politiciens sont responsables de l'état d'esprit de la province de Québec et qu'il faut changer cela par une campagne d'éducation. Et, ceux qui sont les plus ardents quelquefois, chez nous, à blâmer le passé, sont ceux précisément qui ont profité, depuis 25 ou 30 ans, de cette politique anticonscriptionniste, à qui ils doivent leur position sociale actuelle.

Nous n'admettons pas que nous aurions reçu une mauvaise éducation, et, de plus, nous nous opposons fortement à la conversion de la province de Québec dans le sens que ces gens le demandent.

Au contraire, nous avons reçu, au point de vue de la politique générale concernant les relations extérieures du Canada avec l'Empire ou les autres pays du monde, la meilleure éducation possible; nous avons été élevés politiquement dans une tradition à laquelle nous ne voulons pas renoncer, et, si nous n'avons jamais voulu accepter la conscription, c'est parce pour nous, Canadiens français, elle a toujours été le symbole polémique de l'impérialisme outrancier. Nous nous objectons à ce genre de conversion.

Que ceux qui, chez nous ou ailleurs, entretiennent ce rêve en soient quittes pour leurs illusions! On a parlé de l'isolement de la Province de Québec; ce n'est pas à souhaiter. Il faut l'éviter, mais jamais au prix de l'abandon lâche d'une politique traditionnelle. Nous ne nous reconnaissons aucune obligation de penser comme la majorité, uniquement parce que c'est la majorité et d'autre uniquement parce que la majorité le veut.

"Ce n'est pas nous qui avons rompu l'unité"

Ce n'est pas nous qui avons rompu l'unité. Elle existait jusqu'au jour du plébiscite. Toutes les classes de la société, toutes les races, toutes les religions marchaient ensemble; il y avait l'union, de la concorde, de l'harmonie, le tout dirigé dans un effort commun.

S'il y a aujourd'hui du désaccord, de la désunion, ce n'est pas nous qui en sommes la cause. Nous n'avons pas changé d'idée, nous; mais nous avons respecté à la lettre le pacte conclu.

Il y a, chez nous, aujourd'hui, les grands peureux; ils ont peur de tout, et surtout de l'isolement, et ils sont prêts à tout céder à la moindre menace. La peur n'a jamais créé une race forte, et quelquefois même, c'est dans l'adversité qu'une minorité retrempe ses forces et trouve une vitalité nouvelle qu'une trop grande prospérité était en train d'atrophier.

En 1917, la Province de Québec s'est trouvée isolée, et, pendant une couple d'années, jamais notre Province n'a été aussi houpillée, aussi vilipendée. Nous sommes l'âme d'écume d'heures difficiles. Et cependant, deux ans après, à la convention libérale de 1919, la Province de Québec, précisément à cause de son bloc solide, faisait pencher le plateau de la balance en faveur d'un nouveau chef libéral pour la raison que M. Mackenzie King avait lutté en plein Toronto contre la conscription comme candidat de Laurier. Et cet isolement, ce bloc solide, cette politique anticonscriptionniste, tout cela donnait comme conséquence en 1921 un premier ministre sympathique à la Province de Québec.

Et depuis 1921, les chefs politiques canadiens-français ont été punissant dans les conseils de la nation.

La Province de Québec ne peut pas se passer des autres provinces, mais les autres provinces ne peuvent pas se passer de Québec.

Nous souhaitons qu'il n'y ait pas d'isolement, que l'on trouve des moyens d'ajuster les difficultés. Mais si, par hasard, il n'y avait pas d'autres moyens que l'isolement pour rester dignes et honorables, nous n'en avons pas peur.

Nous trouverons nécessairement, comme dans le passé, en vertu de la force inéluctable des choses, des alliances ou compromis nécessaires avec des mouvements économiques ou sociaux des provinces anglaises, lesquels déjà se montrent plus sympathiques aux nôtres, et dont la source et la base ne reposent pas uniquement sur la haute finance.

OSCAR DROUIN

L'instruction militaire

Texte d'un arrêté en conseil

Ottawa, 14. — Voici le texte d'un arrêté en conseil paru dans la "Gazette du Canada" du 7 juillet sur l'appel de nouvelles classes:

ARRETE EN CONSEIL

Hôtel du Gouvernement à Ottawa Le mardi 7 juillet 1942. Présent:

Son Excellence le Gouverneur général en conseil

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général en conseil, sur la recommandation du ministre des Services nationaux, de guerre et en vertu des pouvoirs conférés par la Loi sur la mobilisation des ressources nationales et la Loi des mesures de guerre, de modifier les Règlements de 1940 sur les Services nationaux de guerre (Recrues) (Codification 1941)*, et ils sont par les présentes modifiés, par l'abrogation des paragraphes (1) et (3) de l'article 4 desdits règlements et la substitution des paragraphes suivants:

(1) Sous réserve des dispositions des présents règlements, tout sujet britannique du sexe masculin qui, habituellement, réside ou a résidé au Canada, à toute époque postérieure au 1er septembre 1939, est susceptible, pendant la durée de la guerre actuelle, tant qu'il est âgé de vingt à quarante-cinq ans inclusivement et s'il était, le 15 juillet 1940, célibataire ou veuf sans enfant, d'accomplir l'instruction militaire pendant la période ou les périodes qui pourront être fixées ou déterminées par proclamation et en conformité des présents règlements. Toutefois, les hommes qui, avant d'avoir reçu avis de se présenter à l'instruction militaire, auront atteint l'âge de quarante-six ans ne seront pas sujets à l'appel.

(3) Les hommes sujets à l'appel seront répartis en classes annuelles distinctes de vingt à quarante-cinq ans inclusivement. D'ores et avant, à moins d'indication contraire, la classe d'âge de tout homme sera désignée par l'année dans laquelle il est né.

A.-D.-P. HEENEY, Greffier du Conseil privé.

*(C.P. 1822, 18-3-41).

Les torpillages dans le Saint-Laurent

Le récit du capitaine du troisième navire coulé

D'un port de l'est du Canada, 14. (C.P.) — Plus de trente survivants d'un des trois navires torpillés dans le Saint-Laurent, la semaine dernière, sont arrivés ici, après avoir eu la douleur de perdre quatre compagnons et de voir disparaître les équipages de deux autres navires. Parmi les survivants deux sont passablement blessés.

Le capitaine du troisième navire coulé, qui survit avec une trentaine de ses hommes, repose à l'hôpital. Il a raconté le triple torpillage comme suit: Nos bateaux voguaient tranquillement sur une mer calme et au milieu du brouillard, soudain, nous entendîmes une explosion terrifiante et nous vîmes un éclair qui indiqua qu'un navire proche du nôtre avait été atteint. Immédiatement, le fis changer la course du navire. Au même moment, une autre détonation se produisit et un deuxième navire, tout proche du nôtre, fit explosion et coula après avoir éclaté en flammes. J'allais donner de nouveaux ordres, quand une torpille frappa notre propre navire. Le sous-marin n'était qu'à 150 pieds et se trouvait entre la côte et nous. La violence de l'explosion me projeta loin de la passerelle et je fus blessé à la tête et à un pied. Au risque de sa propre vie, un officier me chercha et me permit de survivre.

Le capitaine — chose qu'il ne dit pas — a fait preuve d'un courage remarquable et d'un dévouement héroïque. Au médecin qui voulait panser ses plaies, il répondit: ce n'est pas le temps des pansements; c'est le temps de se battre et de se défendre. Sauvé lui-même, il s'occupa de sauver les autres. Ce n'est que plus tard, dans la chaoupe de sauvetage, que le médecin réussit à soigner les blessures du capitaine.

L'art dans les fleurs LA PATRIE, Fleuriste Service télégraphique partout Radio-programme C.F.P. le lundi entre 12.15 et 12.30 h. Serve chaude attention au studio 166 STE-CATHERINE EST PR. 1756-57 J.-R. BRULE, prop. Membre du Kiwanis. Prés. Ass. Fleuristes de M.

Pour vos vacances Un livre à la fois amusant et instructif R. S. V. P. par Adrien ROBITAILLE Prix: \$1.00 au comptoir; \$1.10 par la poste.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Bulletin des études françaises

PUBLIE PAR LES SOINS DU COLLEGE STANISLAS DE MONTREAL

MAI 1942

SOMMAIRE

Hommage à Ville-Marie, par M. A.-M. LEMOINE, directeur. Ville française et catholique, par M. Ernest TETREAU, président de l'Association française.

La Dauvergne, le premier fondateur de Montréal, par dom Albert JAMET, O.S.B.

La Rencontre, sonnet, par Paul GAY, C.S.Sp.

Paul Chomedey de Maisonneuve, par l'abbé Lionel GROULX, prof. d'Histoire à l'Université de Montréal.

Jeanne Mance, cofondatrice de Ville-Marie, par Soeur MONDOUX, de l'Hôtel-Dieu.

Le Mont-Royal, par M. Maurice DANLOUX-DUMESNILS, prof. Ecole Polytechnique.

La compagnie du SS. Sacrement, par M. Jean SEZNEC, prof. Université Harvard.

Octobre 1641, sonnet, par M. Marcel DROCOURT, C.S.Sp.

Statut administratif de la "Folle entreprise", par M. René RISTELHUEBER, ministre du Travail.

Les Jésuites à Montréal 1642-1692-1842, par M. Paul DESJARDINS, S.J. Montréal missionnaire, par Mgr BREYNAT, archevêque, vic. apost. de Mackenzie (T. N.-O.).

Kateri Tekakwitha, par M. Guy BOULIZON, prof. Collège Stanislas.

Le premier ingénieur de la Nouvelle-France, Ch. de Léry, par M. André-V. WENDLING, prof. Ecole Polytechnique et Univ. de Montréal.

Sang des Martyrs: Dollard, Lemaitre, Vignal, Closse, par M. Léon MAR-CHAL.

Rôle historique de Montréal, par M. Jean-P. HOULE, prof. Coll. Stanislas.

Montréal, lieu d'élection pour une sœur d'Atala, par M. F. BALDENSPEER, GER, prof. Univ. de Californie.

La médecine française au Canada, par le Dr Pierre MASSON, prof. Université de Montréal.

Montréal, centre d'explorateurs et de découvreurs, par M. Pierre DAGE-NAIS, prof. Ecole normale.

Moines défricheurs, par le Dr M. PANISSET, prof. Ecole vétérinaire d'Oka.

Notre-Dame, la "paroisse", par M. Henri GAUTHIER, P.S.S.

Montréal intellectuel, par Mgr Olivier MAURAU, recteur de l'Univ. de Montréal.

L'Exposition du Livre sur Montréal, par M. Léo-Pol DESROSIERS, conservateur de la Bibliothèque de Montréal.

Unité française au Canada, par

LA VIE SPORTIVE

Les Royaux se rapprochent des meneurs de la Ligue Internationale

Le club du président Racine n'est plus que deux joutes en arrière des Ours de Newark à la suite de sa victoire d'hier sur les Red Wings de Rochester — Coups de circuit par Graham et Burge — Deuxième victoire pour Ed Albosta — Autre joute ce soir

Rochester, 14. — Les Royaux du président Hector Racine ont pris l'avantage du fait que les Ours de Newark et les Giants de Jersey City étaient inactifs hier pour faire un gain dans la course au championnat de la Ligue Internationale et le club montrealais n'est plus que deux parties en arrière des meneurs du circuit Shaughnessy car hier les hommes de Clyde Sukeforth triomphèrent des Ailes Rouges de Rochester par un compte de 5 à 2. Ed. Albosta a pu enregistrer sa deuxième victoire de la saison.

Albosta a failli à la 7e manche et le gérant Clyde Sukeforth a dû le remplacer par Chet Kehn qui a tenu les Ailes Rouges en respect pendant le reste de la joute. Albosta et Kehn n'ont accordé que six coups aux joueurs du Rochester, qui ont compté leurs deux points à la 6e manche.

Les Royaux ont frappé dix fois en lieu sûr contre le vétéran Ira Hutchinson qu'ils ont battu pour la troisième fois cette saison. Les Montrealais ont compté un point à la 2e manche et ils ont toujours été à l'avant après cela, augmentant leur avance d'un point à la 4e, deux à la 6e et un autre à la 8e.

Le circuit de Burge, son 21e de la saison, a donné leur premier point aux Royaux à la 2e manche. Dans la 6e, Graham a frappé son 14e circuit, avec un coureur sur les buts, faisant compter les points qui devaient décider du résultat de la joute.

Gene Moore a connu une soirée parfaite au bâton pour les Royaux avec trois coups sûrs en autant d'apparitions officielles au marbre. Albosta n'a accordé que quatre coups simples dans les six premières manches, mais, après qu'il eut donné son quatrième but sur balles au premier frappeur de la septième, Kehn l'a remplacé. Chet a accordé deux coups sûrs après cela, mais les Ailes Rouges n'ont jamais menacé sérieusement.

Les Royaux et les Ailes Rouges continueront leur série ce soir. Bob

Les Yankees ont augmenté leur avantage

Les Yankees de New-York ont encore augmenté leur avance dans la course au championnat de la Ligue Américaine en triomphant hier après-midi des Tigers de Detroit par un compte de 4 à 3. Lefty Gomez était au monticule pour les vainqueurs et c'est la première fois depuis le 29 mai dernier que ce vétéran lance une partie complète et quatre coups sûrs seulement furent obtenus contre ses balles.

Les Tigers groupèrent trois des coups à la septième manche pour compter deux de leurs trois points. L'autre point fut forcé par Lefty Gomez lorsqu'il alla aux trois buts sur balles et atteignit Doc Cramer avec l'un de ses lancers.

Joe Gordon a dirigé l'attaque de six coups sûrs des Yankees en obtenant deux doubles et deux simples en quatre apparitions pour connaître une journée parfaite au bâton et faire compter deux des points des vainqueurs. A la suite de cette brillante tenue, Gordon porte sa moyenne au bâton à .347.

Bill Dickey, le receveur régulier des Yankees, fut blessé de nouveau à l'épaule droite en tentant d'attraper le "foul" de Rudy York à la première manche. Il fut remplacé par Buddy Roser et il fut envoyé à l'hôpital St. Elizabeth pour subir un examen aux rayons X.

Paul Dizzy Trout a lancé les six premières manches pour Detroit et John Gorsica a terminé la partie.

Les Yankees ont compté un point à la deuxième manche grâce à un simple de Joe DiMaggio, une erreur de Tebbetts et un deux-buts de Gordon.

Rolf a frappé son circuit après un but sur balles à Buddy Hassett à la cinquième manche. Un autre but sur balles, un retrait au premier et le second deux-buts de Gordon ont produit le point décisif dans la même manche.

Une seule joute était cédulée dans la Ligue Nationale. Elle devait mettre aux prises les Phils de Philadelphie et les Reds de Cincinnati, mais elle fut remise à cause de la température.

LIGUE AMERICAINE

Détroit 100000200 — 3 4 2
New-York .. 01003000x — 4 6 1
Trout, Gorsica (7) et Tebbetts;
Gomez et Dickey, Roser (2).
Cleveland .. 000000000 — 0 3 2
Washington 13001020x — 7 10 1

Milner, Embert (6), Ferrick (8), et Hegar, Denning (8); Masterson et Evans.

Chicago .. 100002000 — 4 8 2
Philadelphie 00101100001 — 4 11 1
Humphries et Tresh; Marchildon et Swift, Wagner (7).

Les statistiques de l'Internationale

(parties du 9 juillet incluses)

MOYENNES INDIVIDUELLES	Ab.	Pts.	Cs.	Pp.	Bt.	P.
Kehn, Mont.	22	5	10	0	1	4.55
Gumpert, N.Y.	14	1	5	0	0	0.37
Byrne, New.	66	12	24	0	0	0.24
East, J.-C.	26	1	9	0	0	0.34
Maeski, New.	316	56	105	6	2	0.33
Robinson, New.	148	30	13	4	1	0.31
Brack, J.-C.	103	17	34	0	1	0.31
Johnson, New.	338	66	109	9	36	0.32
Jager, J.-C.	145	27	41	14	4	0.32
Colman, Tor.	221	28	70	3	36	0.32
Russell, Tor.	117	22	37	2	22	0.31
Metheny, New.	263	43	84	5	8	0.31
Koback, Buff.	270	41	84	14	38	0.31
Rucker, J.-C.	313	48	97	2	22	0.31
Robinson, Bn.	145	27	41	14	4	0.31
Moore, Mont.	318	61	98	13	12	0.30
Latahau, Tor.	46	7	14	1	6	0.30
Macdon, J.-C.	272	39	82	0	4	0.30
Gordon, J.-C.	272	39	82	0	4	0.30
Meyer, Buff.	246	54	74	12	35	0.30
Rocco, Buff.	145	27	41	14	4	0.30
Levey, Buff.	318	48	97	2	22	0.30
Stirnweis, N.	302	64	89	7	35	0.29
Smith, Buff.	303	63	89	7	35	0.29
Kulher, New.	145	27	41	14	4	0.29
Welaj, Buff.	205	40	60	7	28	0.29
Rejek, Mont.	322	53	94	1	28	0.29
Cazen, Syr.	80	9	24	0	8	0.29
Lemon, Balt.	321	51	92	16	48	0.28
Ryan, J.-C.	143	14	41	0	20	0.28
Whitehead, Tor.	312	46	89	7	35	0.28
Furillo, Mont.	204	31	58	2	23	0.28
Graham, Mont.	149	27	41	14	4	0.28
Fischer, J.-C.	125	19	35	2	18	0.28
Wyroset, Tor.	326	52	92	1	23	0.28
Dusak, Roch.	225	41	63	7	32	0.28
Corbett, New.	192	33	87	5	45	0.27
Ripple, Roch.	290	38	87	5	45	0.27
Outlaw, Buff.	284	36	79	2	27	0.27
Juelich, Syr.	225	36	62	0	27	0.27
Adams, Syr.	328	40	89	3	37	0.27
Rubells, Tor.	319	43	84	9	44	0.27
Poisland, C.-P.	128	21	18	7	0	0.27
Becker, Balt.	197	19	53	1	15	0.26
Burnett, Roch.	190	16	32	1	12	0.26
Orengo, J.-C.	283	33	75	6	31	0.26

LES CLUBS AU BATON

Ab.	Pts.	Cs.	Pp.	Bt.	P.	
Newark	310	78	117	29	83	0.28
Troy City	326	75	123	35	88	0.28
Buffalo	416	72	105	23	68	0.28
Montreal	397	67	113	28	64	0.28
Toronto	364	67	103	41	32	0.28
Baltimore	341	63	85	24	32	0.28
Rochester	368	69	110	17	42	0.28
Syracuse	324	64	101	30	28	0.28

LES LANCEURS

Ab.	Pts.	Cs.	Pp.	Bt.	P.	
Babich, New.	47	55	16	11	0	1.009
Byrne, New.	123	106	98	74	10	0.833
Magie, J.-C.	123	106	98	74	10	0.833
Smith, Mont.	31	33	25	3	1	0.750
Paepke, Mont.	31	33	25	3	1	0.750
Page, New.	31	33	25	3	1	0.750
Niller, Balt.	32	34	13	3	1	0.750
Srinkevich, T.	106	85	28	46	8	0.727
Delacour, Syr.	106	85	28	46	8	0.727
Combs, J.-C.	134	129	27	35	3	0.700
Macdon, Mont.	111	88	23	39	8	0.667
Macdon, Mont.	111	88	23	39	8	0.667
Brandt, Tor.	124	131	30	11	6	0.647
Serra, Buff.	120	105	39	76	10	0.625
East, J.-C.	82	76	40	47	2	0.600
Conger, Tor.	82	76	40	47	2	0.600
Reckman, Tor.	49	32	18	10	3	0.600
Roser, New.	31	32	9	21	0	0.600
Gibbel, Buff.	43	53	24	8	2	0.600
Ort, Buff.	59	62	41	19	3	0.600
Sherr, Mont.	102	97	21	49	5	0.583
Wittig, J.-C.	82	49	41	39	7	0.583
Hutchinson, B.	118	119	44	40	8	0.571
Delacour, Syr.	106	85	28	46	8	0.571
Trinkle, Balt.	92	111	38	36	9	0.563
Center, Balt.	120	105	39	76	10	0.538
Andrew, Syr.	133	115	53	77	7	0.533
Wiseman, Roch.	137	115	53	77	7	0.533
Barrett, Syr.	137	117	44	43	9	0.529
Gearhuser, N.	113	117	44	43	9	0.529
Pullig, Buff.	112	114	41	42	8	0.500
Gentry, Buff.	93	106	67	40	6	0.500
Jungels, J.-C.	30	26	12	2	2	0.500
Spaulding, Mt.	37	37	14	14	3	0.500

Jorufus, de l'écurie Monteith, gagne la bourse Champlain

Ce coursier a triomphé de Knockaune et de Guinea Lad dans la principale épreuve d'hier à Blue Bonnets — Une autre matinée cet après-midi sous les auspices du King Edward Park — Les résultats d'hier

La réunion du King Edward Park and Amusement Co. se continue à la piste de Blue Bonnets et cette réunion sera probablement couronnée de succès car hier il y avait foule à la piste de Jules Dugal, et les affaires ont semblé être bonnes.

Au point de vue sportif on pouvait difficilement désirer mieux car toutes les épreuves ont donné lieu à des courses contestées et, dans la première épreuve, il a fallu avoir recours aux services de l'œil magique pour déterminer le gagnant.

Jorufus, appartenant à W. F. et E. Monteith, a remporté la victoire dans la course principale de la matinée, la bourse Champlain, alors qu'il a fourni un effort enlevé pour s'avancer avec force durant la dernière poussée et l'emporter facilement sur Knockaune pendant que Guinea Lad finissait troisième.

Un autre bon programme sera offert cet après-midi à Blue Bonnets alors que 8 courses seront au programme. Deux épreuves importantes seront à l'affiche en cette occasion, une course à obstacle et une épreuve sur le plat.

La course principale de la matinée sera la bourse Cartierville disputée sur une distance de 6 furlongs, et cette épreuve a réuni 10 solides "sprinters" et promet de fournir une épreuve enlevante.

Il y aura aussi au programme la course à obstacles Côte-de-Liesse, disputée sur une distance d'environ 2 milles.

Résultats des épreuves d'hier:

PREMIERE COURSE — 6 furlongs. Bourse \$300. 3 ans et plus à réclamer. Temps 1:22.3. Rexair, Mann, 118. Rolling Past, William, 118. Inda-Clar, Smith, 110. Clap In, Lord, 118. Raymond, Packer, 118. Fitzgibbon, Monroy, 118. Trace Boy, Wilson, 118. Bubblesome, Weir, 113. Mystery Lad, Halliburton, 118. Sally Quick, Schutte, 113. Vera O. Magath, 108. Camarero, Shaffer, 108.

DEUXIEME COURSE — 5 1-2 furlongs. Bourse \$400. 3 ans et plus à réclamer. Temps 1:15.1-5. Resultier, Mann, 115. Cuvanna, Halliburton, 110. Fair Exchange, Beckett, 115. Matland Miss, Monroy, 111. White Glove, Wilson, 111. The Wrath, Horn, 103.

TROISIEME COURSE — 5 1-2 furlongs. Bourse \$400. 3 ans et plus à réclamer. Temps 1:15.4-5. Knockaune, Mann, 116. Guinea Lad, Schutte, 112. Soigne, Smith, 111. Haaty Million, Bavington, 111. Musical Mood, Shaffer, 109. Bloomer Girl, Monroy, 111. Des Sauts, Lord, 108. Ripping Sun, Monroy, 112. Attaquechue, Wilson, 109. Brilliant Stone, Shaffer, 109. Seth Polante, Horn, 112.

QUATRIEME COURSE — 1 mille et un huitième. Bourse \$400. 3 ans et plus à réclamer. Temps 2:08.2. Topway, Schutte, 109. Lock Nut, Magath, 111. Count Me, Shaffer, 111. Cashew, Bavington, 109. Monster, Wilson, 115. Mount Echo, Packer, 114. Flying Selma, Johnson, 115. Zevvee, Monroy, 111. Fitzgibbon, Horn, 111.

SEPTIEME COURSE — 1 mille. Bourse \$300. 4 ans et plus à réclamer. Temps 1:42.5. Topway, Schutte, 109. Lock Nut, Magath, 111. Count Me, Shaffer, 111. Cashew, Bavington, 109. Monster, Wilson, 115. Mount Echo, Packer, 114. Flying Selma, Johnson, 115. Zevvee, Monroy, 111. Fitzgibbon, Horn, 111.

LA VENUE DE JOHNNY DROPPICK Murphy pour demain soir et pour un match contre Les Ryan est un numéro qui fait pas mal gloser les amateurs.

Enfin, c'est la première fois que Tom Casey figurera dans un programme à Montréal. Le frère du fameux Steve Casey a été opposé à un jeune qui commence et qui fait déjà parler énormément de lui. Le jeune Larry Moquin est en parfaite condition physique et il est un de ceux qui promettent le plus pour l'avenir dans le monde de la lutte.

Tom Casey est un des trois frères irlandais Casey, qui forment l'équipe de rameurs contre l'équipe d'étoiles de l'American College sur la rivière Charles, à Boston, et gagnèrent par 70 longueurs. Tom Casey est fameux dans le sport de

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHIE
Assortiment complet
Underwood, Remington, Royal, Portatif et Standard, machines à additionner, etc. etc.
Canadien Dactylographe Inc.
Nouvelle adresse: 44 St-Jacques O.
HARBOUR 693 R-T Armand pro.

MEURLES
Achetez chez Marcotte
C'est être dans la note
Du meuble en général
C'est l'endroit idéal.

A. E. Marcotte
3906, Ontario Est
près Orléans CH. 9628

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
3885 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

N. MARTINEAU & FILS
1618 rue BLEURY RE. 2518
Entre les rues Vitré et LaSaguetière

ENCADREURS
Wisintainer & Fils
908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Mouleurs — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2264

IMPORTATEURS
Fondée en 1892
C. X. TRACHEMONTAGNE & CIE L.T.E.
Importateurs de tissus et toiles
Spécialité pour Communauté religieuse
459 St-Sulpice Tél. BE. 2531-2

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques
Service, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs.
4350, PAPINEAU
MT. 2141

Geo. DAIGNEAULT Ltée
Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

la lutte. On affirme qu'il prit déjà la mesure quatre fois de son fameux frère Steve, surnommé "The Crusher". Ils ne se sont jamais rencontrés devant un public payant cependant et on dit que ce match n'est pas prêt de se faire.

Yvon Robert n'aura qu'à battre Sliding Billy Hanson pour se qualifier pour un match contre Bill Longson, champion de la N.W.A.

Pittsfield à Gloversville, remise.

BUVEZ SKI

★ ORANGE
★ CREAM SODA
★ NECTAR PARFAIT
★ GINGER ALE
★ FRAISE
★ COLA

UNE REELLE SATISFACTION

Rafraîchit et Désaltère

King's Park Jockey Club
présente
Sa Réunion de Courses
de 1942 à
BLUE BONNETS
Du 11 au 27 juillet
1ère COURSE à 2.30 P.M. Tous les jours.
ADMISSION : 60c.
LES ENFANTS NE SONT PAS ADMIS.

Cartes Professionnelles

Le 14 juillet

"France combattante" au lieu de "France libre"

Le nouveau nom est accepté par le ministère britannique des Affaires étrangères

Les célébrations d'aujourd'hui

Londres, 14 (C.P.) — Les Français libres ont célébré aujourd'hui la fête du 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille, en changeant leur nom de France libre en celui de France combattante. Le nouveau nom a été accepté par le ministère des Affaires étrangères de Grande-Bretagne. Les Français de Londres se sont engagés au cours des cérémonies d'aujourd'hui à expulser de France les Allemands et à rétablir la devise de 1789: Liberté, Égalité, Fraternité.

En France occupée, pour la troisième fois, les Français ont célébré silencieusement leur fête nationale sous la botte allemande. A la veille de cette fête, les Allemands ont annoncé que les parents mâles des saboteurs qui ne se livrent pas à la police dans un délai de dix jours seront exécutés. Cela veut dire: grands-parents, frères, cousins, même beaux-frères. Les mères, grand-mères et sœurs des familles de saboteurs seront condamnées aux travaux forcés; les enfants de moins de 18 ans à l'école de réforme. Ces menaces n'ont cependant pas fait dévier le sabotage. On a fait dérailler un train de marchandises sur la ligne Amiens-Sotenville. Dans le département du Pas-de-Calais, à Houdin, un Français a été tué et un passant blessé au cours d'une bataille entre Français et policiers allemands.

Afin d'écraser le sabotage non seulement en France, mais en des pays occupés, comme la Belgique et les Pays-Bas, les Allemands, dit-on, ont saisi des otages.

En France occupée, il est entendu que les Allemands avaient interdit toute manifestation à l'occasion du 14 juillet. Cependant de Londres, le général de Gaulle a invité les Français de la France non occupée à pavoiser et à chanter l'hymne national.

A Washington, le président Roosevelt a adressé un message, dans lequel il dit: "En cet anniversaire qui a une signification si profonde pour qui aime la démocratie, j'exprime l'espoir que le peuple de France jouira bientôt de nouveau des bienfaits de la liberté, de l'égalité et de la fraternité."

En Grande-Bretagne, les Anglais ont participé aux manifestations françaises du 14 juillet. La foule a brisé les cordons des policiers pour se joindre au cortège des Français et réaffirmer le but commun de la résistance.

Il y a eu revue de troupes françaises aux casernes Wellington où les nouvelles équipes de commandos, de chasseurs alpins, de marins, d'aviateurs et de gardes fédérales ont défilé devant le général de Gaulle tête à droite. Le général de Gaulle avait près de lui le contre-amiral Philippe-Marie Auboyneau, chef de l'état-major naval. Il a épinglé 36 médailles sur la poitrine des Français combattants.

En France, Marcel Déat, considéré comme collaborateur, a lancé à son ami Pierre Laval, blessé avec lui l'été dernier à Versailles, l'avertissement suivant: "Prends garde, Pierre Laval. A droite, à gauche, derrière toi, partout, on t'entoure et on t'attaque. Pierre Laval, tu es terriblement seul."

Message du général de Gaulle

New-York, 14 (C.P.) — Voici la principale partie du message du général de Gaulle, adressé hier soir aux Français du monde entier, à l'occasion du 14 juillet:

Demain en France le tricolore flottera sur toutes les maisons. Dans chaque ville et chaque village des Français et des Françaises défilent aux endroits désignés. Partout on chantera la Marseillaise bien fort et avec des larmes.

"Que voudront dire ces drapeaux, ces parades, cette Marseillaise? Ils voudront dire, et ils diront que, tout d'abord, la France vit, que l'océan de ses souffrances ne l'a pas changée, qu'elle demeure la France, en dépit de l'invasion et de la tyrannie."

"Les drapeaux, les parades, la Marseillaise diront aussi que la mère-patrie se souvient, qu'elle n'oublie pas sa gloire, ou ses blessures, ou les insultes, qu'elle pense à ses

enfants qui meurent pour elle sur tous les champs de bataille du monde, ou sur les terrains d'exécution. "Ces drapeaux, ces démonstrations, ces chants de la Marseillaise, affirmeront que la France elle-même se prépare et qu'elle s'unit en secret pour le jour terrible où les Allemands affaiblis se trouveront face aux Alliés. Alors les vainqueurs seront balayés, et toute la nation se dressera pour châtier et bouter dehors l'ennemi."

"Le drapeau est un symbole de fierté, les démonstrations sont un signe d'espérance, la Marseillaise clame notre colère. Nous devons garder, et nous gardons la fierté, l'espérance et la colère contre nos ennemis; ils le verront demain."

Les soldats américains libéreront la France

New-York, 14 (A.P.) — Le maire de New-York, M. F. La Guardia, a souhaité hier soir la bienvenue à M. Adrien Tixier, délégué officiel du général Charles de Gaulle, et aux Français libres. M. Tixier a déclaré que "l'esclavage et la servitude prendront fin en France lorsque les soldats américains y débarqueront".

Pétain dépose une couronne à Vichy

Vichy, France, 14 (A.P.) — Le maréchal Philippe Pétain a déposé une couronne de fleurs aujourd'hui au monument aux morts de la guerre. La cérémonie a été sobre et discrète. Les spectateurs ont entonné La Marseillaise.

Nombre de magasins avaient fermé leurs portes, mais peu de maisons étaient décorées.

La déposition de couronnes aux monuments aux morts est légale en France libre seulement. Il y avait moins de monde que l'an dernier à la cérémonie. (On sait que le maréchal Pétain a fait de la fête de Jeanne d'Arc, au mois de mai, la véritable fête nationale de la France).

A la cérémonie de Vichy il y avait un groupe de l'Alsace-Lorraine en costumes nationaux. La garde d'honneur portait un brassard noir en mémoire du maréchal Franchet d'Espèrey, mort la semaine dernière.

Message d'Hirohito à Pétain

Tokyo, 14 (A.P.) — L'empereur Hirohito, du Japon, a adressé aujourd'hui un message de félicitations et de vœux au maréchal Pétain, chef de l'Etat français, à l'occasion du 14 juillet.

La colonie française de Montréal en fête ce soir

Les sociétés nationales françaises: Union nationale, Anciens combattants, Amicale française, Chambre de commerce et autres participeront ce soir à la cérémonie du 14 juillet au monument aux morts français, au parc LaFontaine. Il y aura ensuite dîner au Cercle Universitaire.

Les Français se rassembleront à la bibliothèque municipale à 7 heures, puis se rendront en groupe au monument, situé en face de l'hôpital Notre-Dame. De là ils feront route vers le Cercle Universitaire. Le général Lafliche, le brigadier général Panet, le colonel Gagnon et d'autres invités seront présents.

Fête française dans les Laurentides

Dimanche dernier, dans le décor enchanteur des Laurentides et à la veille du 14 juillet, les membres de la société des Anciens combattants français et des délégués des autres sociétés françaises se sont réunis à la maison de repos de Sainte-Adèle.

Il y a eu messe en plein air le matin, célébrée par M. l'abbé Paquin, puis distribution de jouets à de petits Canadiens et à de petits Français l'après-midi.

"Votre testament et votre succession"

PAR LE NOTAIRE DE LA BRUERE FORTIER

"Votre Testament et Votre Succession", que M. le notaire de la Bruère Fortier vient de publier aux Editions Bernard Valliquette est appelé sans aucun doute à rendre éminemment service aux hommes de loi, avocats et notaires, aux administrateurs de successions, aux comptables ainsi qu'au public en général.

Ainsi que Me Marie-Louise Beau-lieu, avocat au Barreau de Québec, le fait justement remarquer, l'auteur a voulu protéger le public en lui enseignant les façons de procéder pour disposer de ses biens avantageusement, soit de son vivant, en évitant ou en diminuant certains impôts, soit à son décès en utilisant tout ce que l'expérience pratique et les connaissances légales ou fiscales peuvent fournir de mieux pour les droits de succession au provincial et au fédéral. Bref, Me Fortier démontre l'importance de bien rédiger son testament et la nécessité de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter tout litige, et il y aura certainement grand profit à se procurer cet ouvrage d'une riche substance.

"Votre Testament et Votre Succession", de M. le notaire de la Bruère Fortier, avec préface de M. Cyrille-F. Delage, ancien président de la Chambre des Notaires, est en vente au prix de \$1.00 (\$1.10 par la poste), au Service de Librairie du Devoir.

Heures d'affaires
durant
juillet-août
9 h. a.m.
à 5 h. 30 p.m.
le samedi compris.

CHEZ DUPUIS

Ces robes lavables sont en grande vogue

... et vous en voudrez pour porter le matin au foyer, ensuite pour la campagne, les vacances, pour vous rendre à l'atelier, pour les courses aux emplettes.

Le
"Brunch Coat"
(blouse-robe)

198

Une tenue idéale à l'heure du café... un tablier enveloppant à porter sur une robe délicate à l'heure des repas... Ouvert du haut en bas, ceinture large, devant croisé boutonnant à la taille. Broadcloth de coton imprimés de fleurs sur fond turquoise, rouge vin, bleu poudre, jaune. Poche sur le côté. Pour 14 à 20 ans.

Crêpe français
robes de rue

Quelle tenue sport et charmante que cette robe chemisier pour les courses aux emplettes. Le toucher de ce tissu rappelle la soie foulard. Rayures étroites tons vert, bleu, rose. Pour 14 ans à taille 42. C'est frais et c'est lavable...

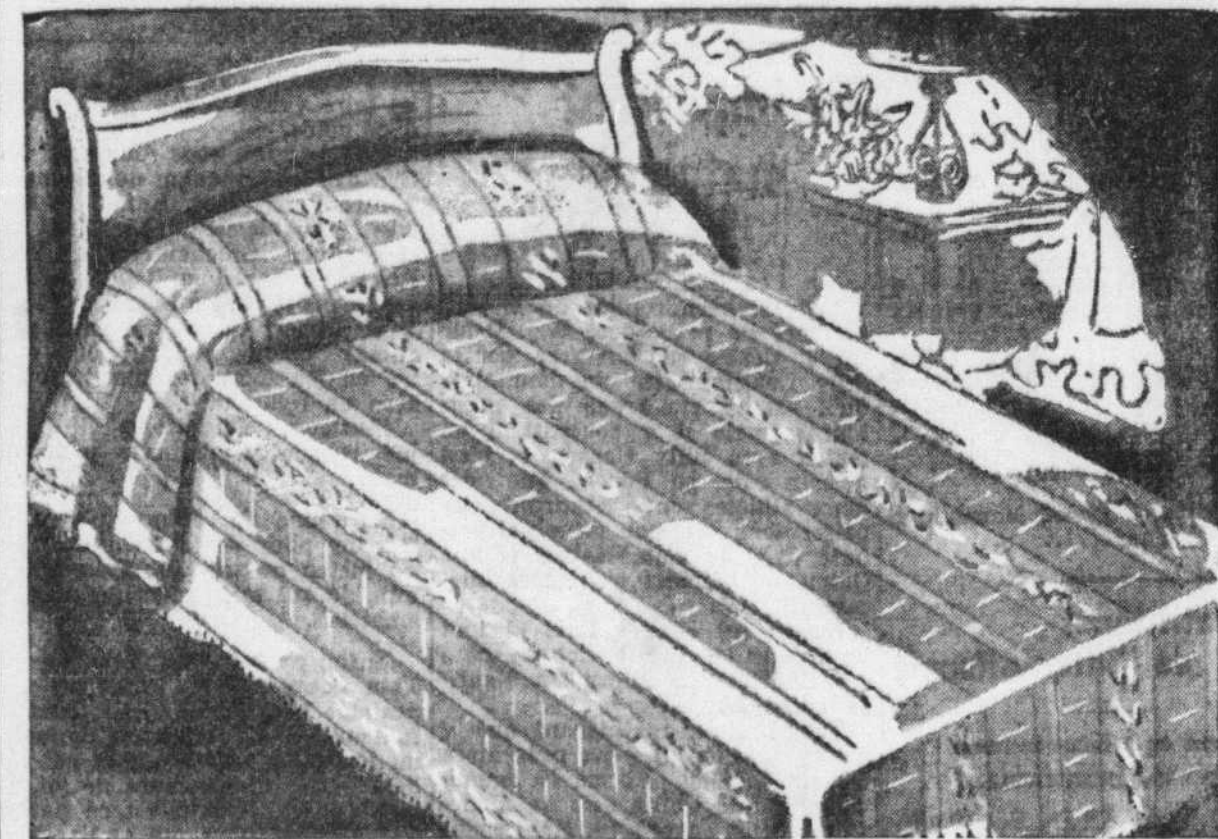
394

Motifs pastels
robes légères

Voilà les robes tant désirées pour les VACANCES. Ayez-en plus d'une, elles sont en rayonne lavable à motifs de fleurs espacées en rose, bleu, turquoise sur fond blanc. Le prix est minime. Acheetez-en plus d'une, 14 à 20 ans.

DUPUIS — deuxième (Centre)

VENTE ECLIPSE LINGE DE MENAGE DUPUIS



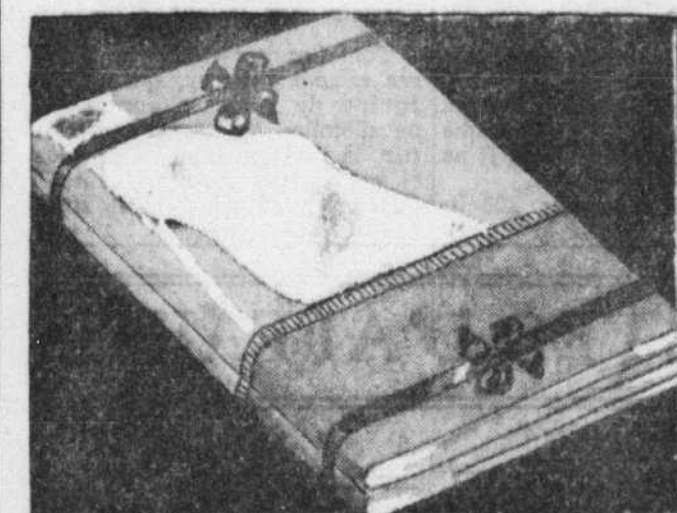
COUVRE-PIEDS

gais et rustiques pour l'été à la ville, à la campagne. Environ: 80" x 100" PRIX ECLIPSE, chacun:

279

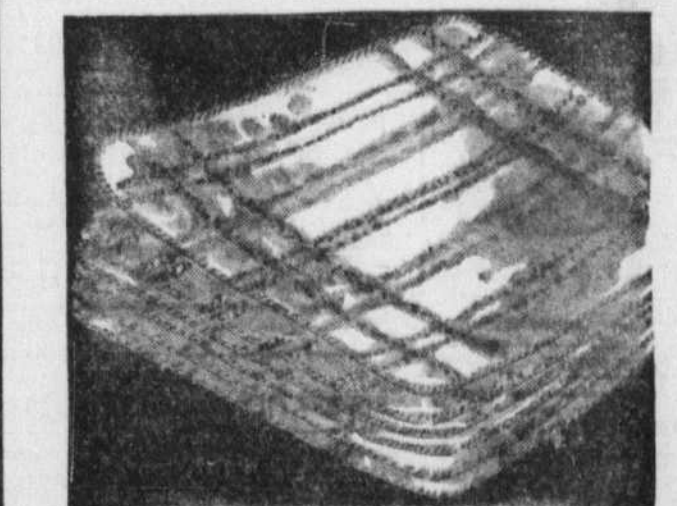
LA LISIERE EST FESTONNEE

Quelle aubaine!... obtenir à prix ECLIPSE des couvre-pieds de cette belle qualité de coton serré à motifs de feuilles ou de fleurs sur large bande fond blanc. Les patrons sont offerts en rose, bleu, vert, mauve, or. Pour le foyer, pour pensions, hôtelleries, ce sont les couvre-pieds pratiques par excellence.



TAIES, OURLET PASTEL

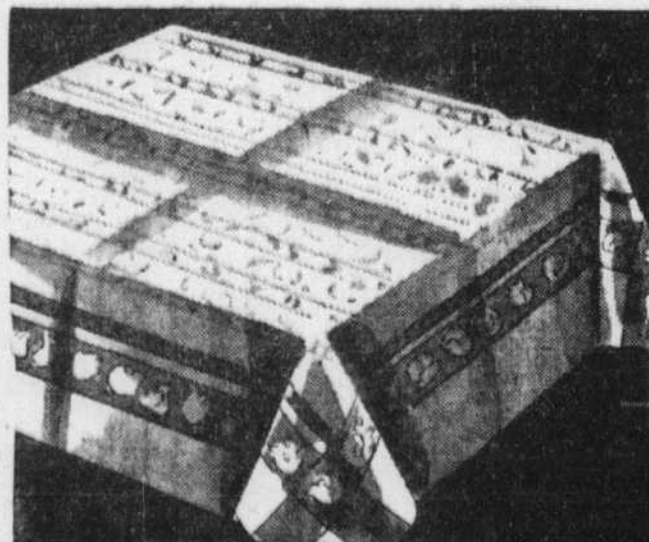
Environ 42" x 33" — LA PAIRE: 79



DEBARBOUILLETES

Prix ECLIPSE avantageux — LA DOUZAINE: 79

NAPPES DE RAYONNE



environ: 52" x 52" — CHACUNE: 1.79

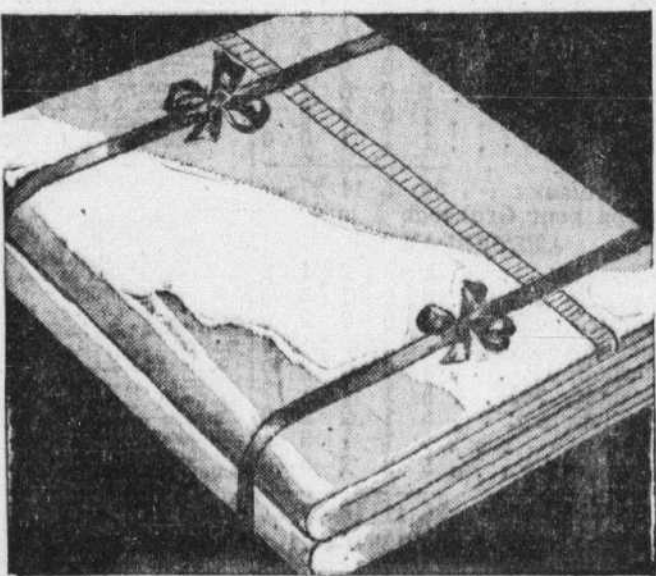
Serviettes de bain

EN RATINE DE COULEUR

environ 20" x 40" — LA PAIRE:

59

DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)



DRAPS COTON BLANC

environ: 68" x 86" — LA PAIRE:

2.39



VOYEZ LA MARQUE "CHIX"

Coton à fromage: pour le foyer — pour le ménage — pour automobiles — pour l'usine. Un coton à fromage de marque CHIX est de texture plus douce et blanche.

5 verges .35 10 verges .65

EN VACANCES



Faites-vous suivre par
LE DEVOIR

Canada

1 semaine	20
2 semaines	35
3 semaines	50
1 mois	60
2 mois	1.10
3 mois	1.50

Etats-Unis

1 semaine	25
1 mois	.75
3 mois	2.00

Strictement payable d'avance par chèque au pair ou mandat, au "Devoir", Boîte Postale 500, Place d'Armes, Montréal (abonnements).

Pas d'abonnements acceptés par téléphone.

ACHETEZ QUOTIDIENNEMENT DES
TIMBRES DE GUERRE
pour aider à LA VICTOIRE

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

AU RESTAURANT DUPUIS
mercredi plat du jour
LAPIN SAUTE
AU VIN BLANC
DUPUIS — rez-de-chaussée